Bucy-le-Long
Aisne

Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère)

Évolution du mobilier et des pratiques funéraires : une approche chrono-culturelle, présentation des fouilles allemandes de 1915

II

sous la direction de
Sophie Desenne
Claudine Pommepuy †
Jean-Paul Demoule

avec la collaboration de
Sylvain Thouvenot
Ginette Auxiette
Yves Guichard

avec les contributions de
Jean-François Berger, Muriel Boulen, Cécile Breton, Agnès Durand, Gilbert Lobjois †, Sylvie Lourdaux-Jurietti, Gérard Martin, Hans Niggemann †, Jean-Marie Pernaud, Estelle Pinard, André Rapin, Bruno Robert, Stéphane Verger.

S M
B Staatliche Museen zu Berlin

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE
n°spécial 26 - 2009

- VIII - LES FOUILLES ALLEMANDES DE 1915

Hans Niggemann (HN †)

Cécile Breton (CB)

Jean-Paul Demoule (JPD)

Sophie Desenne (SD)

En février 1915, le capitaine Pehlemann, chef de compagnie du génie à la 5e division du IIIe corps d'armée allemand, découvrit, en inspectant une tranchée de liaison récemment creusée par ses soldats le long de l'Aisne, la première tombe de la nécropole. Durant près de 3 mois, Hans Niggemann étudiant en archéologie, venue de Berlin, dirigea la fouille d'une trentaine de sépultures. Le mobilier, le journal de fouilles et les courriers administratifs furent déposés en juin 1915 au musée de Préhistoire de Berlin, où ils séjournent toujours. Il aura fallu près d'un siècle pour que des archéologues s'intéressent à nouveau à ces tombes (Knipper 2006). Le *Museum für Vor-und Frühgeschichte* de Berlin a mis à notre disposition le mobilier et l'ensemble des archives conservées, ainsi que la totalité de l'iconographie disponible.

L'échange de correspondances administratives parmi les autorités militaires et civiles allemandes concernant les fouilles de Hans Niggemann à Bucy-le-Long se compose, aux archives du *Museum für Vor- und Frühgeschichte*, outre le journal de fouille lui-même, de seize autres documents réunis en deux liasses :

- E.368/15.U.IV.679 concerne l'ensemble de la correspondance à propos de la trouvaille, depuis le rapport originel du capitaine Pehlemann signalant les fouilles jusqu'à la réponse, en bout de chaîne et rédigée par Carl Schuchhardt, du Directeur Général des Musées Royaux.

- E.494/15 concerne la seconde phase, à partir de l'accord du Commandement militaire pour l'envoi des objets jusqu'à leur réception et leur inventaire préliminaire par le musée. Elle comporte, outre la correspondance administrative, des notes de Schuchhardt et de Schmidt qui constituent une sorte de journal de bord du musée.

Mises à part les notes originales manuscrites de Carl Schuchhardt et de Hubert Schmidt, tous ces documents sont des copies administratives de l'époque. En effet, le Musée n'étant pas le destinataire direct de ces correspondances, il n'a été habilité à en détenir que des copies, les originaux étant à chaque fois conservés par les administrations *destinatrices*. Ces copies comportent cependant les références exactes des documents originaux. Le rapport initial du capitaine Pehlemann a été transmis neuf fois avant de parvenir à bon port, c'est-à-dire dans les mains de Schuchhardt. À chaque échelon, sa transmission s'accompagnait donc d'une lettre supplémentaire, qui s'ajoutait à la copie des lettres précédentes. En bout de chaîne, le musée a donc reçu l'ensemble des copies des documents qui le concernaient. Pour des raisons de compréhension, les documents traduits ont été remis dans leur ordre chronologique exact, qui n'est pas toujours celui des copies du musée. On pourra se reporter, si on le souhaite, aux archives du musée reproduites en *fac simile*.

Abschrift.

Sancy, den 12. 2. 1915.

Zu E 494/15

Bericht über Skelettfunde an der Aisne südlich Bucy le Long.

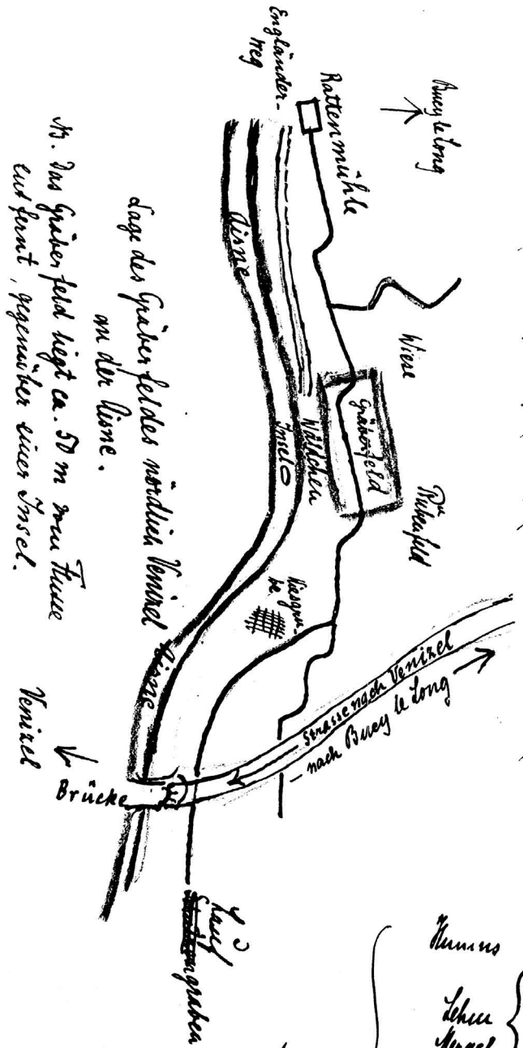

Der Laufgraben, der vom Schloss Bucy aus südlich bis zur sogenannten Rattenmühle und von dort ungefähr ostwärts gegen die Aisne hinführt, schneidet oberhalb der Kiesgrube ein Bestattungsfeld aus der Bronzezeit. Während im allgemeinen die Muttererde, fetter brauner Lehmboden nur ungefähr 40-50 cm stark ist, geht sie an einigen Stellen bis zu 80 und 90 cm hinunter und trifft hier auf graugrünen, fast undurchlässigen Kies. - Die Sandschicht, die sonst zwischen dem Kies liegt fehlt hier ganz).

Bild 1.

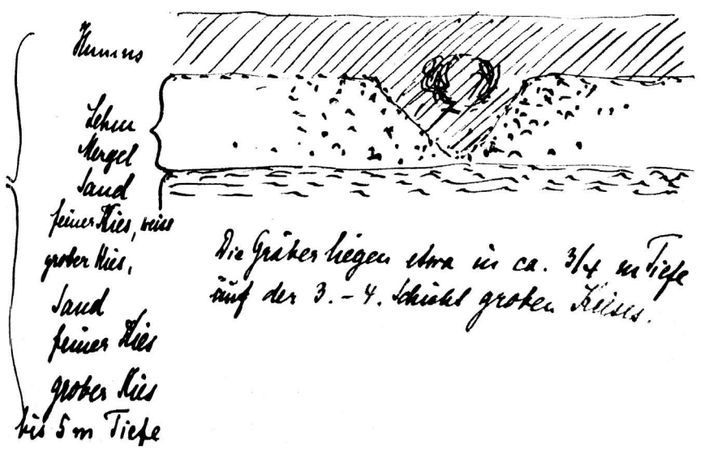

VIII.1 FAC-SIMILÉ ET TRADUCTION DU JOURNAL DE FOUILLES

(HN †, traduction J.P.D.)

Rapport sur la découverte de squelettes au bord de l'Aisne au sud de Bucy-le-Long (copie)

Sancy, le 12 février 1915

La tranchée [militaire] de circulation qui, depuis le château de Bucy, se dirige vers le sud jusqu'à ce qu'on appelle le "Moulin des Rats" puis prend ensuite le long de l'Aisne une direction approximativement ouest-est, recoupe au-dessus de la carrière de graviers un cimetière de l'âge du Bronze. Alors qu'en général l'épaisseur de la terre de surface, une argile brune et grasse, ne dépasse guère 45 à 50 cm, elle atteint en certains emplacements jusqu'à 80, voire 90 cm, et est alors en contact direct avec un gravier gris-vert presque imperméable. La couche de sable qui s'intercale sinon avant le gravier fait ici complètement défaut.

Fig. 1: [coupe pédologique ; en marge : plan de situation du site]

Légende : profil du sol : [de haut en bas] : humus, argile-mame, sable, gravier fin blanc, gravier grossier, sable, gravier fin, gravier grossier jusqu'à 5 m de profondeur. Les tombes se trouvent à environ 3/4 de mètre de profondeur, au-dessus d'une couche de 3 à 4 m de gravier grossier.

À plusieurs endroits des ossements sont venus au jour, à d'autres on peut observer des taches sombres. En tout, sur une longueur de 70 pas, 12 emplacements sont présents.

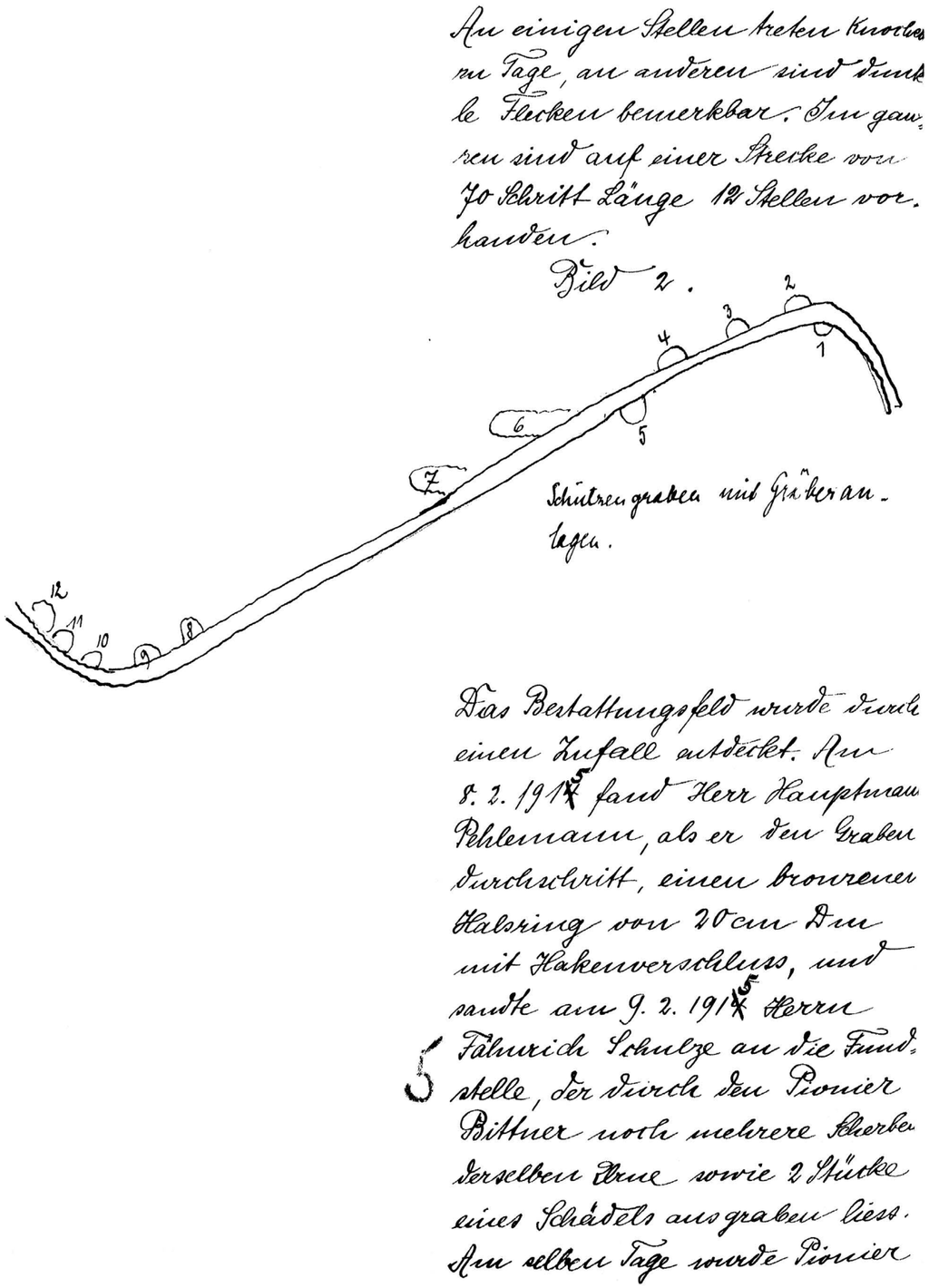

Fig. 2 : [plan de la tranchée et des 12 premières tombes]

Légende : La tranchée de défense et l'emplacement des tombes.

Le cimetière fut découvert par hasard. Le 8 février 1915, le capitaine [Hauptmann] Pehlemann, alors qu'il parcourait la tranchée, découvrit un torque en bronze de 20 cm de diamètre, avec fermeture à crochet. Il envoya sur place l'aspirant [*Fanhrich*] Schulze qui, par l'intermédiaire du soldat du génie [*Pionnier*] Bittner, mit encore au jour au même endroit plusieurs tessons d'une même urne ainsi que deux fragments d'un crâne. Le même jour, le soldat du génie Niggemann fut envoyé à Bucy pour fouiller systématiquement le site, avec l'aide du soldat Bittner. Rien d'autre ne fut découvert à l'emplacement de la première découverte (n° 5). La disposition des objets semble avoir été la suivante :

Niggemann nach Bucy geschickt, der nunmehr durch Pionier Bittner unterstützt, die Fundstelle systematisch absuchte. An der zuerst aufgedeckten Stelle (No. 5) wurde nichts mehr gefunden. Die vermutliche Lage der Teile war folgende.

Bild 3.

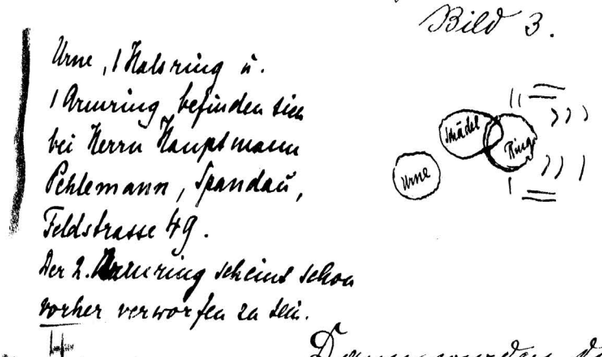

2. 3. 4.

N.B. In den Urnen bemerkt Herr Niggemann:
Entweder stehen sie um den Kopf herum, oder seitwärts an od. auf einer Hand; beides zugleich kommt nicht. In 1 Fall lag eine kleine Urne zwischen den Füssen am Knöchel.

Dann wurden die Stellen 2, 3, 4 und 7 untersucht. Hier ergab sich folgendes. Bei 2, 3 und 4 wurden bisher weder Knochen noch Urnenreste gefunden. Dagegen zeigte die braune Tonerde an mehreren Stellen schwarze Färbung und war von kleinen weissen Fasern durchsetzt.

Bild 4.

Ausserdem enthielt sie geringe Spuren von schwarzer Tonerde,

Fig. 3 : [plan de la tête de la tombe]

[note en marge]

Le journal de fouille est régulièrement annoté en marge d'une autre écriture, visiblement celle d'un conservateur du *Musée de Pré- et Protohistoire de Berlin* qui, d'une part, commente le texte, de l'autre précise la présence ou l'absence de certains objets au musée (NDT). L'urne, le torque et un bracelet sont en possession du capitaine Pehlemann, à Spandau, Feldstrasse 49. Le second bracelet semble avoir été emporté antérieurement [ndt : en fait, un second bracelet est mentionné en début de la deuxième partie].

[note en marge] : À propos des urnes, Monsieur Niggemann fait les remarques suivantes : elles sont placées, ou bien à la tête, ou bien à proximité d'une main, voire sur elle, mais pas les deux en même temps. Une femme possédait une petite urne entre les pieds et les chevilles.

Les recherches portèrent alors sur les emplacements 2, 3, 4 et 7, avec les résultats suivants. En 2, 3 et 4 ne furent découverts jusqu'à présent ni ossements, ni restes d'urnes [ndt : *contra* pour le n° 2, *cf. infra*]. En revanche, l'argile brune prenait en de nombreux endroits une coloration noire, parsemée de petites fibres blanches.

Fig. 4 : [croquis des « fibres »]

Elle contenait en outre des traces ténues composées d'une argile noire où pouvaient se reconnaître les contours d'urnes dont elles devaient être les restes.

Die jedoch den Umriss der Urnen, denn als deren Reste muss die Tonerde angesprochen werden, noch erkennen liessen:

Bild 5-7.

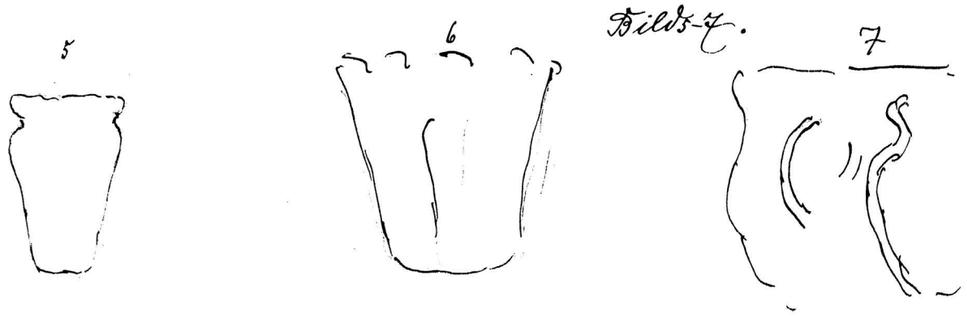

Die Fundstelle No 7 war ergiebiger. Hier stand ein Stück Schenkelknochen zu Tage und bald war dieser als linker Oberschenkelknochen freigelegt. Das weitere Graben ergab ein unvollständiges männliches Skelett, von dem leider der rechte Unterarm, das ganze rechte Bein und der linke Unterschenkel und Fuss fehlten. Als Schmuck wurden 1 Bronzehalsring von 16 cm Dm und 1 Bronzering am linken Unterarm von 8 cm gefunden.

Bild 8 + 9.

1 Armring scheint verworfen zu sein bei Anlage des Laufgrabens.

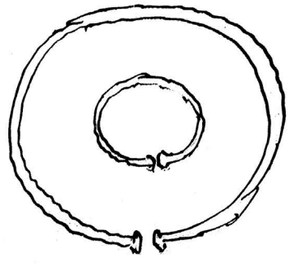

Fig. 7 : [croquis de ces « traces », fig. 5, 6, 7]

L'emplacement n° 7 fut plus productif. Il y fut mis au jour un fragment d'os de la cuisse qui se révéla bientôt être la partie supérieure du fémur. La poursuite de la fouille révéla un squelette masculin incomplet, dont il manquait malheureusement l'avant-bras droit, toute la jambe droite, le bas de la jambe gauche et le pied.

La parure se composait d'un torque en bronze de 16 cm de diamètre et d'un bracelet en bronze de 8 cm de diamètre, passé à l'avant-bras gauche.

Fig. 8 + 9 : [croquis du torque à petits tampons et du bracelet *idem*]

[note en marge] : un bracelet semble avoir été perdu lors du creusement de la tranchée.

Zur rechten Seite des Kopfes standen 2, zur linken Seite 1 Beigabenurne, die durch die Erdlast teilweise zerdrückt waren und darum leider nur in Scherben geborgen werden konnten.
Bild 10.

Waffen wurden nicht gefunden. Das Ganze hatte folgendes Aussehen:

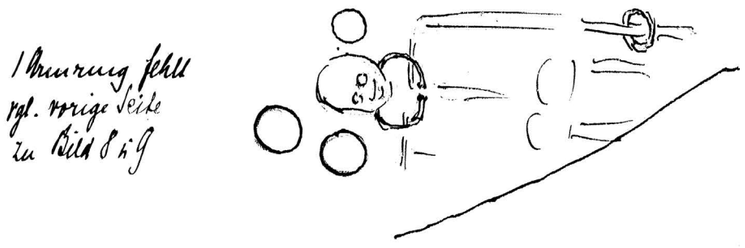

Der Fund wurde am Nachmittag des 10. geborgen und nach Sanry gebracht. Dann wurde die Stelle N° 6 von oben her auf-

6

À droite de la tête avaient été déposées deux urnes, ainsi qu'une autre à gauche. Elles étaient écrasées par le poids de la terre si bien qu'elles n'ont pu être récupérées qu'à l'état de tessons.

Fig. 10 : [croquis des trois vases, numérotés 10, 11, 12]

Il n'a pas été trouvé d'armes. L'aspect d'ensemble était le suivant :

Fig. 13 : [croquis d'ensemble de la tombe 7]

[note en marge] : un bracelet manque : *cf supra* les figures 8 et 9.

6 gedeckt und hier am 11. ein vollständiges männliches Skelett freigelegt, dessen nach links gewandter Schädel leider ein gedrückt war. Geschmückt war es mit einem Bronzehalsring und Bronzeringen an beiden Unterarmen.

Bild 14.

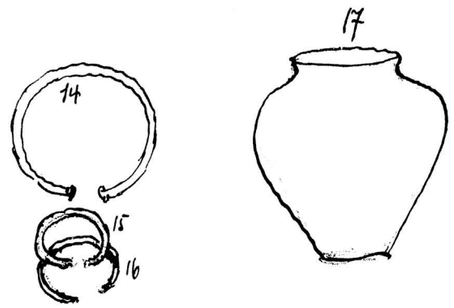

An der linken Seite wurde eine grössere Urne gefunden Das Aussehen des Ganzen war folgendes:

Bild 18.

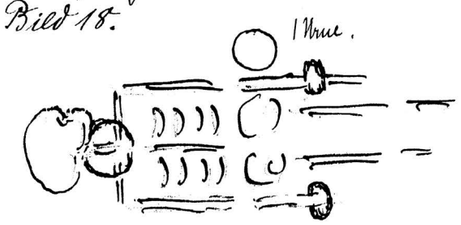

La découverte fut effectuée l'après-midi du 10 et apportée à Sancy. Ensuite l'emplacement n° 6 fut abordé à partir du haut et, le 11, un squelette masculin complet fut mis au jour, dont le crâne, tourné vers la gauche, était malheureusement enfoncé. La parure se composait d'un torque en bronze et de deux bracelets, chacun à un avant-bras.

Fig. 14 : [croquis du torque à petits tampons (n° 14), des deux bracelets à petits tampons (n° 15-16) et du vase (n° 17)]

Sur le côté gauche fut trouvée une urne de plus grande taille. L'aspect général était le suivant :

Fig. 18 : [croquis général de la tombe]

1. 4. 8. 10. 11.

Am 12. 2. wurden die anderen Stellen eingeschlagen und bei Nº 1, 4, 8, 10, 11 Knochenreste entdeckt.

Nach den Funden handelt es sich anscheinend um ein grösseres Bestattungsfeld, das der frühen oder mittleren Bronzezeit angehört. Wie weit es sich ausdehnt, lässt sich bei der augenblicklichen Lage nicht beurteilen; doch dürften nach Nordosten zu noch mehrere Gräber liegen. Die Skelette stammen aus einer Zeit in der man bereits grosse Fertigkeit im Anfertigen von Tongefässen besass, in der aber die Bronze noch recht selten gewesen sein muss, da man sie nur zu sehr kleinen Schmuckstücken verarbeitet hat.

Es waren Männer von mittlerer Grösse mit langem Schädel, hoher Stirn und kräftigem Kinn, also Indogermanen: Gallier.

7

Dass sie in ihrer Kleidung beigesetzt waren, zeigt Fund Nº 7,

Le 12 février les autres emplacements furent fouillés et des restes d'ossements furent découverts dans les n° 1, 4, 8, 10 et 11.

D'après les trouvailles, il semble qu'il s'agisse d'un assez grand cimetière, qui appartient à l'âge du Bronze ancien ou moyen. Son extension ne peut être déterminée dans la situation actuelle ; cependant, il devrait encore exister plusieurs autres tombes au nord-est. Les squelettes datent d'une époque où l'on consacrait déjà beaucoup de soin à la réalisation des vases en terre, mais où le bronze devait être encore très rare, puisqu'on n'en produisait que de très minces pièces de parure.

Il s'agissait d'hommes de taille moyenne et au crâne allongé, au front haut, au menton puissant, donc des Indo-Européens : des Gaulois.

Ils étaient déposés avec leurs vêtements, comme le montre la découverte n° 7,

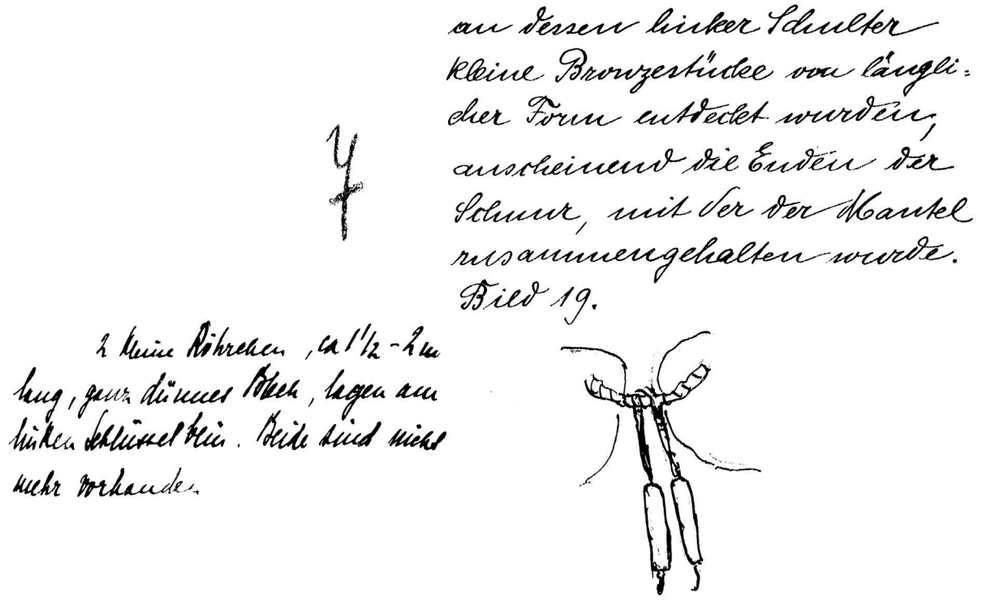

an dessen linker Schulter kleine Bronzestücke von länglicher Form entdeckt wurden, anscheinend die Enden der Schnur, mit der der Mantel zusammengehalten wurde. Bild 19.

2 kleine Röhrchen, ca 1½ - 2 cm lang, ganz dünnes Blech, lagen am linken Schlüsselbein. Beide sind nicht mehr vorhanden.

Ob die kleinen weisslichen Fasern mit denen die Erde rings um die Skelette durchsetzt war, die Reste der übrigen Kleidung, Hemd, Hose sind, lässt sich mit Sicherheit nicht entscheiden.

gez. Hans Niggemann

où deux petites pièces de bronze allongées furent trouvées sur l'épaule gauche. Il s'agit apparemment des deux extrémités du cordon avec lequel était attaché le manteau.

Fig. 19 : [croquis de la reconstitution du cordon fermant le manteau, avec un tube de bronze à chaque extrémité]

[note en marge] : deux petits tubes, d'environ 1,5 à 2 cm de longueur et faits d'une tôle très mince, reposaient sur l'épaule gauche. Aucun des deux n'est conservé.

Il est impossible de savoir, avec certitude, si les petites fibres blanchâtres incluses dans la terre à proximité du squelette étaient les vestiges du reste du costume, de la chemise et du pantalon.

[gez.] Hans Niggemann

Sancy, den 21. 2. 1915.

Fortsetzung.

5 Weiteres Nachgraben an Fundstelle No 5 förderte noch einen bronzenen †Armring zu Tage, während beim Freilegen des Skelettes No 7 an der linken Schulter ein kleiner Bronzering gefunden wurde, der wohl als Öse beim Befestigen der Mantelbriemen gedient hatte. Bild 20.

† Dies [illegible]

7

Dieser dünne Bronzedrahtring soll bei Herrn Hauptmann Pehlemann sein.

sogen. „Mantel-Schliesse".

8 Nun wurde Stelle 8 angeschlagen und hier ein Skelett ohne Beigaben gefunden, das aber zum Teil zerstört war. Bild 21.

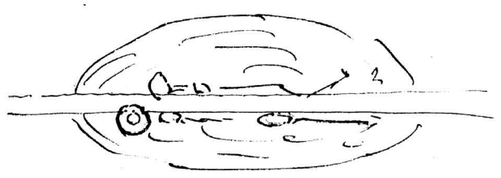

Sancy, le 21 février 1915
Suite

La poursuite des fouilles à l'emplacement n° 5 révéla encore un bracelet de bronze, tandis qu'au cours de l'exhumation du squelette n° 7 fut découvert sur l'épaule gauche un petit anneau de bronze qui a dû servir à passer l'attache du manteau.

Fig. 20 : [croquis de l'anneau (torsadé ?)]

[note en marge] : La soi-disant « fermeture du manteau ». Ce fin anneau en fil de bronze doit se trouver chez le capitaine Pehlemann.

La fouille de l'emplacement n° 8 révéla un squelette dépourvu de mobilier et en partie détruit.

Fig. 21 : [croquis du squelette n° 8]

Das Skelett lag auf der rechten
Seite mit angezogenen Beinen
(Hockergrab ?) Auf der ge-
?
genüberliegenden Seite des Lauf-
graben wurden ein halbes Becken
9 ? ein Oberschenkelknochen und
eine ziemlich erhaltene Urne
gefunden. Hier also lagen
2 Gräber dicht nebeneinan-
der vielleicht sind die beiden
Toten hier zugleich beigesetzt
worden.
Bild 22.

10 An Stelle 10 wurden nur
2 kleine Urnenscherben, so-
wie 1 Stück des Oberarm-
11 Knochens gefunden, ähnlich
bei 11.
12 Bei No. 12 wurde ein
durch das Graben zerstörtes
Skelett gefunden, ohne Bei-
gaben, dessen Kopf und Schul-
tern fehlen. Ein Stück des
Unterkiefers wurde auf dem
Walle gefunden. Auch bei
diesem Skelett wurde weder

Le squelette reposait sur le côté droit et ses jambes étaient repliées (s'agissait-il d'un *Hockergrab* [tombe repliée] ?). Sur le côté opposé de la tranchée se trouvait la moitié d'un bassin, un os de la cuisse et une urne relativement bien conservée. Ici les deux tombes [n° 8 et 8a] se trouvaient l'une contre l'autre et peut-être les deux morts ont-ils été déposés en même temps.

Fig. 22 : [croquis d'un vase non mentionné dans le texte ; provenant de la tombe 8 ou 9 ?]

À l'emplacement 10 ne furent trouvés que deux petits tessons, ainsi que des fragments de bras ; même chose pour 11.

Au n° 12, on trouva un squelette détruit par la tranchée et sans mobilier ; la tête et les épaules manquaient. Un morceau de la mâchoire inférieure fut retrouvé sur la levée de terre. Auprès de ce squelette ne furent non plus trouvées ni parure ni urnes.

Schmuck noch Urnen gefunden. Möglich ist es hier jedoch, dass sie wie die anderen Teile des Skelettes mit über den Wall geworfen wurden.
Bild 23.

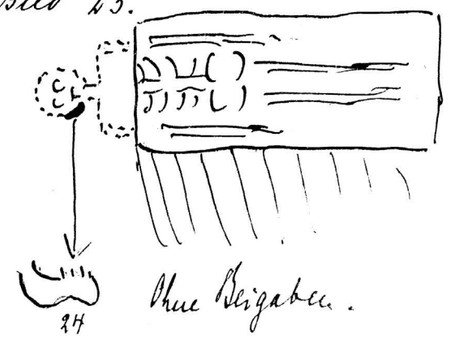

Es wurde nun ein Verbindungsgraben zwischen Fundstelle 8 und 12 gezogen
Bild 25.

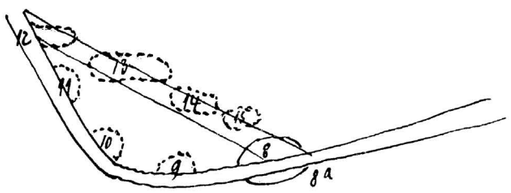

und nach kurzer Zeit in der selben Lage und Richtung wie 8 und 12 ein vollständiges Skelett gefunden, dessen Schädel sehr starke Stirnhöcker aufwies.
Bild 26.

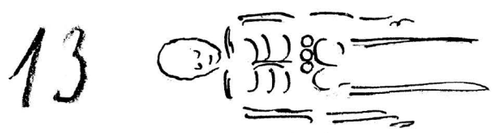

Il est possible cependant que, comme les autres parties du squelette, ils aient été rejetés de l'autre côté de la levée de terre.

Fig. 23 : [croquis de la tombe 12] [légende] : Sans mobilier.

Fig. 24 : [croquis de la mâchoire]

On creusa alors une tranchée de liaison entre les emplacements 8 et 12.

Fig. 25 : [croquis des tranchées]

En peu de temps fut découvert un squelette complet, dans la même position et la même orientation que 8 et 12 ; son crâne présentait un frontal très marqué.

Fig. 26 : [croquis de la tombe 13]

13

Eine Urne war auch hier nicht beigegeben, aber auf der linken Seite oberhalb des Beckens lagen 3 Eisenringe von etwa 3 cm Dm, Reste des Wehrgehänges. Durch diesen Fund fällt aller dings die Annahme, dass das Gräberfeld der Bronzezeit an gehöre. Es entstammt viel mehr einer jüngeren, mehr historischen Periode. Durch weitere Laufgräben parallel zum ersten soll nun die Ausdehnung des Bestattungs feldes festgestellt werden.

Sancy den 28.2. 1915.

2. Fortsetzung.

In dem zwischen 8 und 12 gezogenen Laufgraben wurde bald ein vollständiges Skelet N.14 gefunden.

14

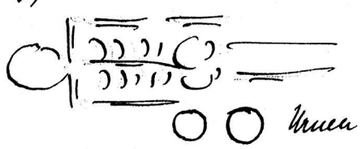

Il n'y avait pas non plus d'urne déposée. Mais, sur le côté gauche, au-dessus du bassin, se trouvaient trois anneaux en fer d'environ 3 cm de diamètre, reste du [illisible] de ceinture. Cette découverte exclut en tout cas l'hypothèse que le cimetière ait appartenu à l'âge du Bronze. Il provient bien plutôt d'une période plus récente, plus historique. D'autres tranchées, parallèles à la première, doivent maintenant établir l'extension du cimetière.

Sancy, le 28 février 1915
2ème suite

Dans la tranchée menée entre 8 et 12 fut bientôt trouvé un squelette complet, le n° 14.

[croquis du n° 14] : [NB : les figures ne sont plus numérotées : « 27 »]

Die Knochen waren sehr zart und brüchig, der Schädel ziemlich unentwickelt.
Irgend welcher Schmuck war nicht beigegeben. Es handelt sich wohl um das Skelett eines Knaben oder Jünglings. 2 Urnen, von denen die grössere ziemlich gut erhalten ist, standen auf der rechten Seite.

Ein grösseres Stück des Laufgrabens in welchem eine Grabstelle vermutet war, wurde ohne Ergebnis ungegraben, dann wurde No 15, die Reste einer Grabstelle gefunden: Urnenrest, Reste eines Bronzearmringes, eines Eisenringes sowie 1 Stück Eisen dessen ursprüngliche Form und Bestimmung nicht mehr zu ermitteln war.
Der Bronzering hatte 4 eckigen Durchschnitt

15

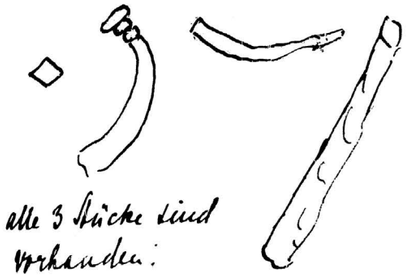

alle 3 Stücke sind vorhanden.

Les os étaient très tendres et friables, le crâne plutôt [illisible].

Aucune parure n'avait été déposée. Il s'agit assurément du squelette d'un garçon ou d'un adolescent. Deux urnes, dont la plus grande est assez bien conservée, étaient posées au côté droit.

[croquis de l'urne, arrondie à col]

Une portion supplémentaire de la tranchée, dans laquelle on supposait la présence d'une tombe, fut creusée sans résultat, jusqu'à ce qu'on découvre avec le n° 15 les restes d'une tombe : restes d'urnes, restes d'un bracelet en bronze, d'un anneau en fer et d'un fragment de fer dont la forme et la fonction originelle ne sont plus déterminables. Le bracelet en bronze avait une section quadrangulaire.

[croquis des trois fragments métalliques]

Zu den einzelnen Fundstücken ist folgendes zu bemerken:
Am 24. 2. wurde, um die Breite des Bestattungsfeldes festzustellen ein neuer Graben von Fundstelle No 6 nach NO hin angefangen. Am 25. 2. wurden in der Kiesschicht 1 wohlerhaltene grosse Urnen gefunden. Am 26. 2. kamen 2 Tellerurnen zu Tage, einzelne Tierknochen u. dann ein wohlerhaltenes weibliches Skelett, geschmückt mit einem Hals- und 2 Armringen gefunden. Ausserdem lagen ein Spinnwirtel und 1 Eisenstreifen (ade Spange ?) bei. Das Bild war folgendes:

16

Bild 34.

Grab 16

Bild 35/41

NB. Bei diesem Grabe lag an d. linken Schulter ein sogen. „Mantelverschluss", der bei der Arbeit zerbrach. Er hatte etwa die Form:

hohl, im Durchschnitt linsenförmig u. durchbrochen.

⊗ Deckel
x) Teller
xx) Teller.

Schädel u. übrige Beigaben sind vorhanden

Quant aux différents emplacements de fouille, on peut faire les remarques suivantes :

Le 24 février, une nouvelle tranchée fut commencée en partant de l'emplacement 6 vers le nord-est, afin d'établir la largeur du cimetière. Le 25 février deux grandes urnes bien conservées furent découvertes dans la couche de gravier. Le 26 février, deux assiettes furent mises au jour ainsi que des ossements d'animaux, puis un squelette féminin bien conservé, orné d'un torque et de deux bracelets. Il y avait en outre une fusaïole et un ciseau (ou bien une agrafe ?) en fer. L'allure était la suivante :

Fig. 34 : [croquis de la tombe 16 ainsi que des vases, n° 35-41]

[note en marge] : dans cette tombe se trouvait sur l'épaule gauche une soit-disant « fermeture de manteau », qui s'est brisée pendant la fouille. Elle avait à peu près la forme suivante : [croquis d'une forme ovale, fibule ?], de section lenticulaire et [illisible]. Le crâne et les [illisibles] objets déposés sont présents [ndt : au musée de Berlin].

Les remarques suivantes peuvent être faites à propos des différents objets :

Zu den einzelnen Fundstücken
ist folgendes zu bemerken:
Die grösste Urne besteht aus röt-
lich braunem Ton, der nicht
wie bei den anderen, schwarz
überräuchert ist. Die Urne ist
ca 30 cm hoch, fast kugelförmig.
Sie war mit einem
Tellerdeckel verschlossen. Die
zweite, gleichfalls fast ganz
verschlossen erhaltene Urne
ist becherförmig. Die anderen
beiden sind flach, tellerartig,
mit kleinem Rande, die eine
enthielt die Reste eines kleinen
eisernen Gebrauchsgegenstan-
des, der ehedem vielleicht eine
Schere gewesen sein mag, jetzt
aber durch Rost völlig uner-
kennbar geworden ist.
Der tönerne Spinnwirtel liess
noch bevor das Skelett gefunden
war, darauf schliessen, dass
das Grab das einer Frau war.
Die vorgefundenen Tierknochen
erwiesen sich als das Rippen-
stück eines Schweines.

3. Fortsetzung.

Sancy, den 12. 3. 15.

Der Gang, der von Fundstelle

La plus grande urne est faite d'une argile brun-rouge, différente des autres, enfumées en noir. L'ume est haute de 30 cm, presque sphérique. Une assiette la recouvrait en guise de couvercle. La seconde urne, presque entièrement conservée, a la forme d'un gobelet. Les deux autres sont plates, en forme d'assiette avec un petit bord. L'une contenait à l'intérieur les restes d'un petit outil en fer qui avait peut-être été un ciseau mais que la rouille avait rendu entièrement non-identifiable.

La fusaïole avait permis de conclure, avant même la découverte du squelette, que la tombe était celle d'une femme. Les ossements d'animaux découverts se sont révélés être des morceaux de côtes de porc.

Sancy, le 12 mars 1915
3ème suite

Nr 6 aus nördlich gezogen wurde, ergab in Abständen von 2-3 m noch 3 Gräber.

17. 18. 19

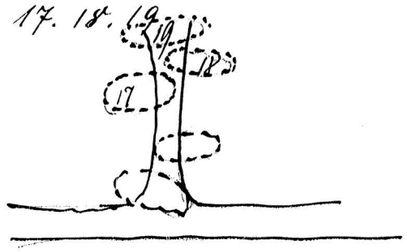

17

Fundstelle N° 17 war die Grabstätte eines Knaben. Der Schädel ist lang, nach rechts stärker entwickelt, mit stark ausgebildetem Hinterkopf.

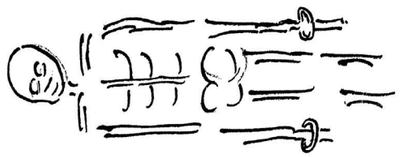

Als Schmuck waren 2 dünne Armringe aus Bronze beigegeben.

18

Das folgende Grab, N° 18, war das eines kräftigen Mannes von etwa 1,75 m Grösse, an dessen linken Unterarm

Le passage qui fut établi vers le nord à partir de l'emplacement n° 6 révéla encore trois tombes (17-18-19), à des distances de 2 à 3 mètres.

[croquis de la nouvelle tranchée et des tombes 17-19]

L'emplacement n° 17 était la tombe d'un jeune garçon. Le crâne est allongé, plus fortement développé vers le côté droit, avec une nuque fortement marquée. La parure était composée de deux minces bracelets de bronze.

[croquis de la tombe 17]

La tombe suivante, le n° 18, était celle d'un homme robuste d'environ 1,75 m de hauteur, qui portait à l'avant-bras gauche un bracelet de bronze lisse et massif. Une urne y fut également trouvée.

18

N. zu 18: Urne vorhanden. Der Bronzering ist bei Herrn General von Lochow, Kommandeur des III Armeekorps — ebenso eine Kleine (Urne), wohl ein kleiner Becher, gut erhalten. Von welchem Grabe er stammt, kann nicht mehr festgestellt werden.

ein starker glatter Bronzering war. Eine Urne wurde gleichfalls gefunden. Das Grab No 19 war ziemlich zerstört. Nach den Knochenresten ist auch ein männliches Skelett zu schliessen. Zwischen den Unterschenkeln stand eine kleine Becherurne von ca 10 cm Höhe. Weiteres Graben blieb erfolglos, so dass Grab 19 wohl das letzte der Reihe nach ist.

Vom 8.–11. März wurde zwischen den Fundstellen 7 und 8 ein dritter Graben, E, vorgetrieben, der zunächst

20 eine zerstörte Fundstelle, No 20, aufdeckte. Nur die Füsse und ein Teil der Unterschenkel waren erhalten; das Übrige war beim Bau des Laufgrabens

21 zerstört worden. 2 m weiter nördlich wurde die 21. Fundstelle aufgedeckt. Auch diese war, wahrscheinlich durch Maulwurfsgänge völlig zerstört. Am linken Speichenknochen waren noch die Spuren eines Bronzeringes erkennbar. Der Ring wurde

[note en marge] : remarque sur la tombe 18 : L'urne est présente. Le bracelet en bronze se trouve chez le général von [Lochow], *Kommandeur du III* [illisible] Korps [point d'exclamation en marge], de même qu'une petite (urne) ou petit gobelet, bien conservé. On ne peut plus établir de quelle tombe il provient.

La tombe 19 était plutôt détruite. D'après les restes osseux, il s'agit d'un squelette masculin. Entre les jambes se trouvait un petit gobelet d'environ 10 cm de hauteur. Le reste de la tranchée se révéla infructueux, si bien que la tombe 19 est la dernière de la série.

Du 8 au 11 mars, une troisième tranchée, E, fut creusée entre les emplacements 7 et 8. Elle révéla un emplacement détruit, le n° 20. Il n'en subsistait que les pieds et une partie de la jambe ; le reste avait été détruit lors du creusement de la tranchée. Deux mètres plus loin vers le nord fut découvert l'emplacement 21.

Il était également entièrement détruit, sans doute à cause de terriers de taupes. Sur le radius gauche subsistaient les traces d'un bracelet de bronze, qui n'a pas été retrouvé.

nicht gefunden.

Dagegen waren die beiden Urnen die zur rechten des Kopfes standen, gut erhalten. Die eine, etwa 20 cm hoch ist kugelförmig, die 2., etwas kleinere, becherförmig und mit Ornamenten versehen.

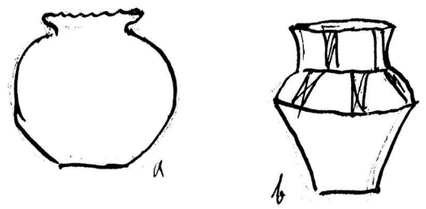

In der ersten Urne befand sich eine kleine etwas 10 cm hohe von folgender Form.

Ausserdem lag als Beigabe das Schulterstück eines Tieres (Schwein ?) daneben.

Etwa 2 m nördlich liegt eine Grube von 1 m Dm und 75 cm Tiefe, deren Boden etwa 3 cm hoch mit Urnenresten, zum Teil schon staubartig zerfallen, bedeckt ist. Ausserdem lagen einige faustgrosse Steine und einige

Par contre les deux urnes déposées à la droite de la tête étaient encore bien conservées. La première, d'environ 20 cm de hauteur, est sphérique; la seconde, un peu plus petite, est en forme de gobelet et décorée.

[croquis a et b des deux urnes]

La première en contenait une plus petite d'environ 10 cm de haut et de la forme suivante

[croquis du petit hanap]

Il avait été déposé en outre le morceau d'épaule d'un animal (porc ?).

Environ 2 m au nord se trouve une fosse de 1 m de diamètre et de 75 cm de profondeur dont le fond est recouvert sur environ 3 cm de hauteur de fragments d'urnes en partie déjà à l'état de poudre. Il s'y ajoutait quelques pierres de la grosseur du poing et quelques petits fragments osseux.

kleine Knochenstücke dabei.

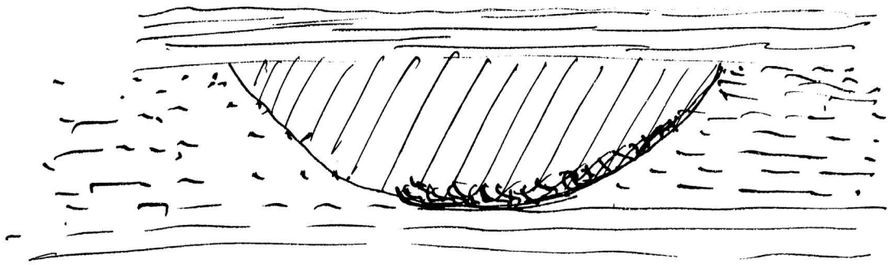

Ob es sich hier um eine Abfallgrube handelt, in die die zerbrochenen Urnen geworfen wurden, oder um eine Töpferwerkstatt, oder ob hier eine ältere Begräbnisstätte lag, die von den späteren Begräbnisanlagen zerstört wurden, ist nicht ersichtlich.

Sancy, den 22. 3. 15.

4. Fortsetzung.

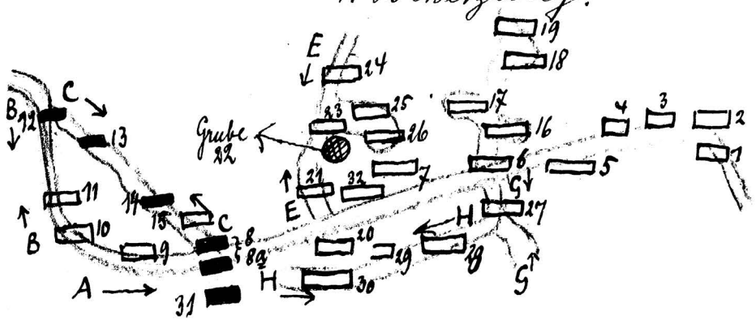

[coupe de la fosse]

Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit ici d'une fosse à détritus dans laquelle les urnes brisées avaient été jetées, ou bien d'un atelier de potier, ou encore d'une tombe plus ancienne qui aurait été détruite par une tombe plus récente.

Sancy, le 23 mars 1915
4ème suite

[plan général du cimetière à cette date, tombes 1-32]

Die Grabungen sind soweit zu einem Abschluss gelangt, dass die ungefähre Ausdehnung des Gräberfeldes zu ersehen ist. 30 Fundstellen sind unter-sucht worden. Ungefähr 20 harren der Erschliessung. Das Feld hat eine Länge von 60 und eine Breite von 25 Schritt. westlich von die-sem Grabfeld, ungefähr 1 km entfernt wurde beim Bau von Unterständen in einer Tiefe von 1,50 m im Wald-boden ein einzelnes Grab ge-funden, das aber durch die Bodenverhältnisse nicht gut im stande war. Die Schädel-decke und die Scherben einer grossen kugelförmigen Urne aus rotem Ton wurden ge-borgen. Ebenso durchschnei-det der Laufgraben 2 km östlich ein anderes Gräber-feld. 2 Skelette stehen an. Durch die Grabungen ist jetzt auch die ungefähre Ausdehnung der einzelnen Gra-bes festgestellt. Schon mehr fach waren die kreisrunden

Waldgrab

RAP - n° spécial 26 - 2009 - *Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (Vᵉ - IVᵉ s. avant notre ère)*

L'étendue des fouilles permet désormais de voir l'extension approximative de la nécropole. Trente tombes ont été fouillées. Une vingtaine environ attendent avec impatience une opportunité « L'expression un peu laconique *harren der Erschliessung* peut s'entendre, pour ces tombes, de deux manières. Dans un sens particulier, elles « attendent » une disponibilité des terrains, sans doute inaccessibles pour des raisons de sécurité ; dans un sens plus général, elles peuvent « attendre » le dénouement, la conclusion, c'est-à-dire une fin (victorieuse) de la guerre. L'ironie de l'histoire est moins que l'issue militaire ait été autre, mais plutôt que ces supposées vingt tombes supplémentaires aient été détruites ultérieurement et « pacifiquement » par des civils français (NDT). Le champ de fouille possède une longueur de 60 pas et une largeur de 25. À environ un kilomètre à l'ouest de cette nécropole, une tombe fut découverte dans la forêt à une profondeur de 1,5 m lors de la construction d'abris. En raison de l'état du sol, sa conservation n'était pas bonne. On y a retrouvé la calotte crânienne et les fragments d'une grosse urne sphérique en terre rouge. De même la tranchée de circulation recoupa 2 km plus à l'est un autre cimetière, avec deux squelettes.

Les fouilles ont permis d'établir approximativement la manière dont les tombes étaient construites. À de nombreuses reprises déjà, des traces sombres de section circulaire avaient été remarquées. Dans l'emplacement 17, elles étaient nettement reconnaissables et se présentaient de la manière suivante :

17 dunkelen Querschnitte im Boden aufgefallen, bei Stelle 17 waren sie deutlich zu erkennen. Hier lagen sie folgendermassen: Bild 50.

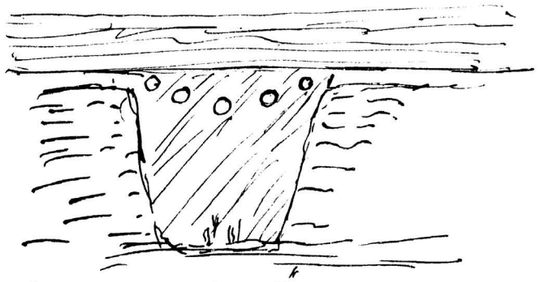

Dies sind die Überreste junger Stämme, die über der Grube eine Art Dach bildeten, mit Zweigen belegt und mit Erde und Rasen bedeckt worden sind. Wahrscheinlich wurde die Grabstätte oben durch herumgelegte Steine begrenzt, wie sie in der Grube 22 gefunden worden sind.

22

Bild 51. 52.

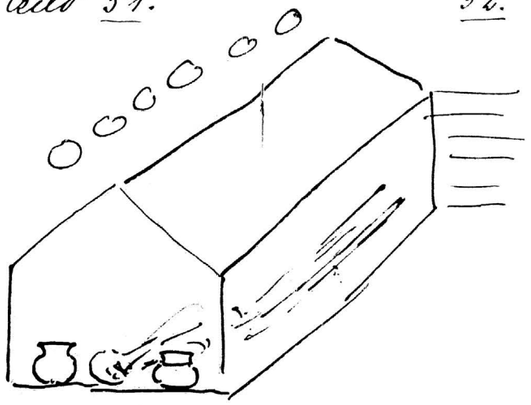

Fig. 50 : [coupe de la tombe 17, avec plafond en rondins]

Ce sont les restes de jeunes troncs qui formaient au-dessus de la fosse une sorte de toit et avaient été recouvertes de branches puis de terre et de gazon. Les tombes étaient vraisemblablement délimitées en surface par des pierres, telles qu'on en a retrouvé dans la fosse 22.

Fig. 51-53 : [vue cavalière et coupes de la tombe 22]

Bild 53.

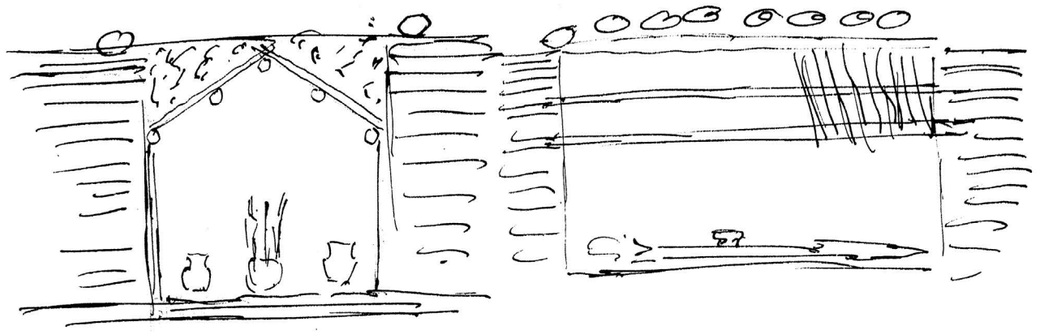

In der Vertikalen waren „Holzbröcke" zu sehen

Der Tote lag also in einem Hause, man nahm an, dass sein Geist eine Wohnung wie der Lebende brauche, und dass er ebenso der Nahrung bedürfe. —

Es wurden vom 13. – 20. 3 Gänge E–E, F–F, GG H–H gegraben.

23 Fundstelle 23 enthielt die Reste des Gerippes eines Kindes, an dessen Armknochen noch die Spuren eines Bronzeringes zu sehen waren, die Reste einer Urne mit Ritzornamenten lagen dabei.

Bild 54.

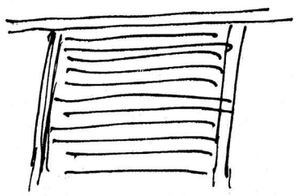

[note en marge] : [illisible] en section, on pouvait voir des vases hauts.

Le mort se trouvait ainsi dans une maison. On pensait que son esprit avait besoin d'une habitation comme celle des vivants et qu'il lui fallait également de la nourriture.

Trois passages ont été creusés : E-E, F-F, G-G, H-H.

L'emplacement 23 contenait les restes du squelette d'un enfant dont les ossements du bras portaient la trace d'un bracelet en bronze, ainsi que les restes d'une urne à décor incisé.

Fig. 54 : [dessin du décor incisé]

24 Das nächste Grab, No 24 war
das eines Mannes. Eine Urne
und 2 Bronzearmringe wa-
ren die Beigaben. Weiteres Gra-
ben nach Norden war erfolg-
los, so dass auch hier, das Grä-
berfeld in gleicher Höhe wie
Gang D-D, 19 sein Ende ha-
ben dürfte.
Von 23 aus wurde nun nach
Stelle 7 der Gang FF gezogen
in dem die Fundstellen 25 +
25 26 liegen. Fundstelle 25 war
26 das Grab eines Jünglings; Bei-
gaben 2 Urnen. 26 war ziem-
lich zerstört. Der Schädel des
hiergefundenen zeigt wieder
einen sehr stark entwickelten
Hinterkopf, während die Au-
genbrauenwülste etwas kleiner
sind.
Auf der anderen Seite
des Laufgrabens A-A wurde
zunächst der Graben G-G u.
als das Graben hier erfolglos
blieb, H-H angelegt. Hier sind
bisher 3 Gräber freigelegt.
27 No 27 war ein Hocker grab.

Bild

La tombe suivante, la n° 24, était celle d'un homme. Une urne et deux bracelets en bronze y étaient déposés. La poursuite de la tranchée vers le nord se révéla sans résultat, si bien que le cimetière devait se terminer à la même hauteur que dans la tranchée D-D (tombe 19).

Entre les tombes 23 et 7 fut menée la tranchée FF, où se trouvaient les tombes 25 et 26. L'emplacement 25 était la tombe d'un adolescent, accompagné de deux urnes. La tombe 26 était plutôt détruite. La nuque était à nouveau très fortement développée, tandis que les arcades sourcilières étaient moins marquées.

De l'autre côté de la tranchée de circulation (A-A) fut dans un premier temps creusée la tranchée G-G. Comme elle ne donnait aucun résultat, on entreprit la tranchée H-H, où furent jusqu'à présent mises au jour trois tombes.

La n° 27 était une tombe en position repliée. Le mobilier se composait de trois pointes de flèches et de trois urnes.

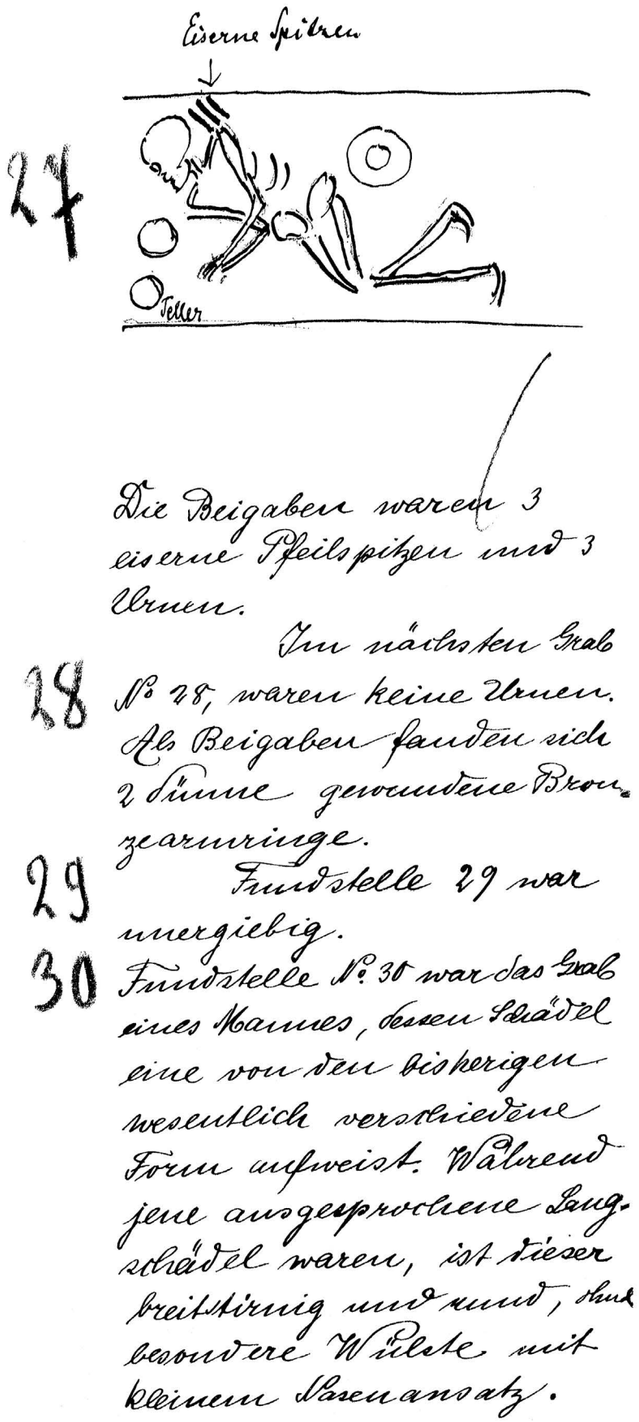

[Fig. : croquis de la tombe 27]

La tombe suivante, la n° 28, ne contenait pas d'urne mais deux fins bracelets de bronze torsadés.

L'emplacement 29 ne donna aucun résultat.

L'emplacement 30 était la tombe d'un homme dont le crâne différait nettement, par sa forme, de ceux découverts jusque-là. Alors que ceux-ci étaient parfaitement allongés, ce dernier possède un front large et arrondi, sans arcades marquées et avec une petite attache nasale.

Fig.

(Rundschädel)

Beigaben waren ein ungewöhnlich starker gedrehter Bronchalsring mit Hakenverschluss.

Sancy, den 30. 3. 1915.

Das Gräberfeld ist fast erschöpft. Gang H-H ergab nur noch ein Grab, No. 31., in dem sich als Beigabe nur eine Urne folgender Form befand.

31

Diese Urne ist zwar auch auf der Drehscheibe gearbeitet aber mit der Hand nachgeformt, wie zahlreiche Daumeneindrücke zeigen.
Weiteres Graben in der gleichen Richtung blieb erfolglos. Es wurde sodann zwischen

Fig. : (crâne rond) [pas de dessin]

Le mobilier se composait d'un torque beaucoup plus fortement torsadé qu'à l'accoutumé, avec une fermeture à crochet [NDT : à section quadrangulaire ?].

Sancy, le 30 mars 1915

Le cimetière est presque terminé. Le passage H-H n'a fourni qu'une seule autre tombe, la n° 31, dont le mobilier ne contenait qu'une seule urne, de la forme suivante :

[croquis de l'urne]

Cette urne est certainement tournée elle aussi, mais finie à la main, comme le montrent de très nombreuses impressions de pouces.

Aucune autre tombe ne fut découverte dans la même direction. On chercha alors

der Grabstelle 7 und Gang
E-E nachgesucht hier das
32 Grab eines Kindes N.32 aufge-
deckt, das als Beigaben ausser
einer kleinen Urne an der
linken Seite eine kleine
eiserne Pfeilspitze enthielt.

Sancy, den 9. 4. 15.

6. Fortsetzung u. Schluss.

Alles weitere Graben ist er-
folglos geblieben. Zwischen
den Gängen D u E wurden
verschiedene Stiche gemacht
und an 2 Stellen schien
die Erde fundhaltig zu sein.
Aber nur einige kleine, bröck-
lige Scherben kamen zu Tage
In den Feldern X und Y konn-
te nicht weiter gesucht werden
und am Karfreitag wurde
die Arbeit eingestellt, nachdem
vorher die Höhen südlich
Bucy le Long bis Crouy westlich

entre l'emplacement 7 et le passage E-E et l'on découvrit la tombe d'un enfant (n° 32) dont le mobilier comprenait, outre une petite urne posée au côté gauche, une petite pointe de flèche en fer .

[croquis de la pointe de flèche]

Sancy, le 9 avril 1915
6ᵉ continuation et fin

Toutes les autres tranchées se sont révélées infructueuses. Entre les passages D et E furent faites différentes encoches et en deux endroits la terre semblait prometteuse [*fundhaltig* ?]. Mais seuls quelques petits tessons friables furent mis au jour. Il n'était pas possible de poursuivre les recherches dans les champs X et Y. Le Vendredi-Saint furent mis en place les travaux de recherche sur les hauteurs au sud. En réalité, il s'agit des hauteurs au nord de Bucy-le-Long (NDT) de Bucy-le-Long jusqu'à Crouy vers l'ouest et

und bis le Moncel Ste Marguerite und Vregny durchzieht waren. Darnach stellt sich das Bild des Aisnetals folgendermassen dar:

Die Aisne, die jetzt ein nur schmales Flüsschen von durchschnittlich 10 m Breite ist, ging ehedem in einem bedeutend breiteren Bette, das heute in dem sumpfigen mit Brüchen und Wäldern bedeckten Gelände erkennbar ist. Auf Halbinseln wurden damals die Bestattungsfelder

jusqu'à Le Moncel, Ste-Marguerite et Vregny. L'image de la vallée de l'Aisne se présente alors de la façon suivante :

[une demi-page blanche]

La vallée de l'Aisne, qui n'est aujourd'hui qu'une étroite petite rivière de 10 m de large, coulait autrefois dans un lit bien plus large, encore reconnaissable aujourd'hui dans les étendues marécageuses couvertes de marais et de forêts. Les cimetières étaient jadis installés dans les presqu'îles, largement à l'extérieur et en avant des villages qui étaient implantés le long de l'ancienne voie

errichtet, ~~nicht~~ weit draussen vor den Dörfern, die an der alten Heerstrasse lagen, der jetzigen Chaussee Vailly - Soissons. Diese Lage der Dörfer Crouy, Bucy Marguerite, Chivres, Celles aber zeigt den früheren Lauf der Aisne, denn an deren Ufer sind jene Dörfer angelegt. Älteren Ursprungs aber sind die Dörfer Clamecy Vregny Condé die auf Halbinseln lagen, als die Aisne noch fast so hoch wie die sie umgebenden Bergketten stand.

In gleicher Höhe liegen die grossen Höhlen, die auch Cäsar mehrfach erwähnt. Die aber wahrscheinlich schon lang bevor die Dörfer erbaut wurden, bewohnt waren. Weit zurück liegt aber die Zeit, die die zahlreichen Auertäler geschaffen und noch weiter die, die das Gebirge schichtenweis mit all seinen Einlagerungen an Schnecken Trilobyten, Seeigeln und

seigneuriale [*Herrenstrasse*], l'actuelle route Vailly-Soissons. Cette implantation des villages de Crouy, Bucy, Marguerite, Chivres, Celles, témoigne du cours ancien de l'Aisne, au bord duquel sont situés ces villages. Les villages de Clamecy, Vregny, Condé sont d'une origine plus ancienne car ils ont été établis sur des presqu'îles à l'époque où l'Aisne était encore presque au même niveau que les hauteurs environnantes.

À la même altitude sont situées les grandes grottes dont parle également César à maintes reprises. Elles étaient cependant déjà habitées vraisemblablement bien avant la construction des villages. Bien antérieure encore est l'époque de la formation des très nombreux vallons humides [*Auertaler*] et, encore plus ancienne celle qui a donné naissance aux hauteurs faites de couches successives avec leurs inclusions d'escargots, de trilobites, de [*Seingeln*?] et autres.

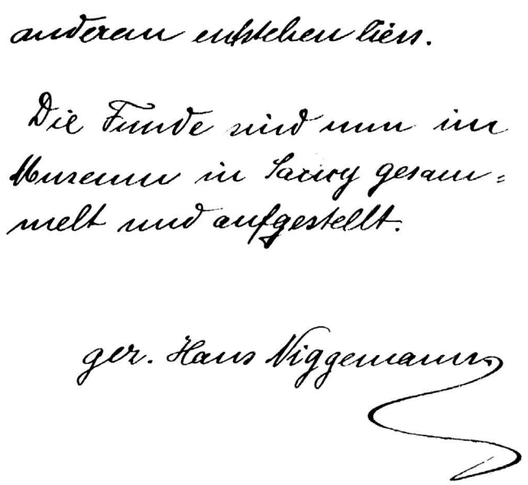
anderen entstehen liess.

Die Funde sind nun im Museum in Sarcy gesammelt und aufgestellt.

ger. Hans Niggemann

Les vestiges sont maintenant rassemblés et exposés au musée de Sancy.

gez. Hans Niggemann

- VIII.2 - FAC-SIMILÉ ET TRADUCTION DES ARCHIVES DU *MUSEUM FÜR VOR- UND FRÜHGESCHICHTE*

1.Pi.3.

gr. 9 368/15

Sancy, d.28.3.15.

D e n k s c h r i f t
über die Altertumsfunde nördl.Venizel.

Durch Zufall wurde am 8.2.15 durch Hauptmann Pehlemann in der Wand eines Verbindungsgrabens 1 km nördlich Venizel ein Bronzering und Urnenscherben gefunden, worauf die 1.Pi.3. durch den Kriegsfreiwilligen Niggemann die Fundstelle eingehender untersuchen ließ.-

Die Untersuchung ergab, daß es sich hier um ein Gräberfeld aus der späteren Bronzezeit handelte.- 200 Jahre v.Chr.- dessen Lage und Ausdehnung nachstehende Skizze gibt.

Bild I

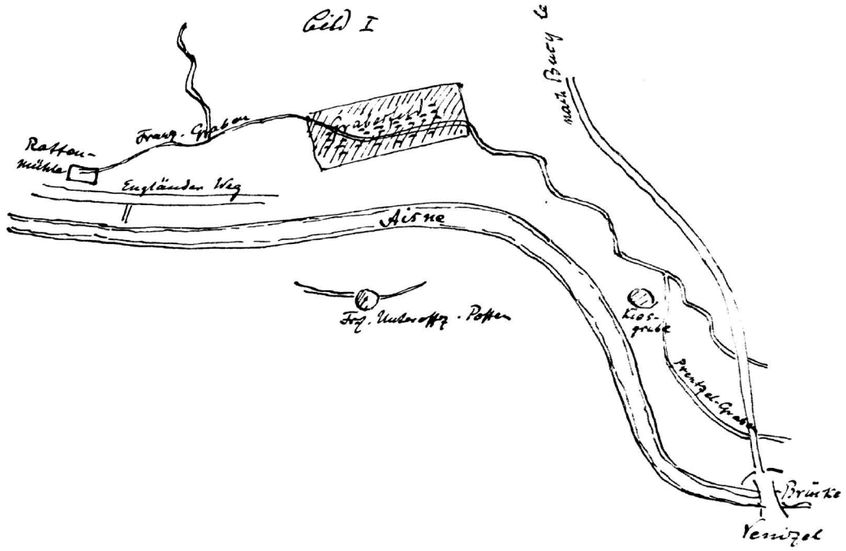

Das Gräberfeld besteht aus etwa 40 Einzelgräbern, deren Anlage aus den Längs- und Querschnitten deutlich erkennbar ist.

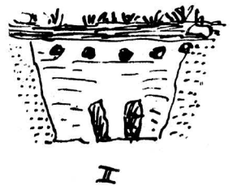

II

III

DOCUMENT 1

1.Génie.3

Sancy, le 28.3.15

Rapport sur des trouvailles archéologiques au nord de Venizel

Le 8.2.15 le capitaine Pehlemann découvrit par hasard dans la paroi d'une tranchée de liaison, à 1 km au nord de Venizel, un anneau de bronze et des tessons de poteries. La 1.Génie.3 entreprit, par l'intermédiaire de l'engagé volontaire [*Kriegsfreiwillig*] Niggemann, des recherches plus complètes sur cet emplacement.

Ces recherches révélèrent un cimetière de l'âge du Bronze final - 200 ans avant J.-C. - dont l'emplacement et l'extension sont indiqué/s sur le croquis ci-dessous.

figure I : [croquis de situation de la nécropole]

Le cimetière se compose d'une quarantaine de tombes individuelles, clairement identifiables par leurs sections transversales ou longitudinales.

figure II : [profil transversal] figure III : [profil longitudinal].

Darnach wurde dem Toten eine etwa 50 cm tiefe, 2 m lang 75 cm breite Grube in der Hauptrichtung Ostwest gegrabe deren Boden der alte Kiesgrund der Aisne ist, und der Tote in seiner Kleidung mit Bronzeschmuck und Waffen so beigesetzt, daß sein Gesicht nach Osten gerichtet war. Außerdem gab man ihm im Jenseits Lebensmittel in tönernen Urnen mit. Das Grab wurde alsdann mit jungen Stämmen belegt, die eine Art Dach bildeten, dann wahrschein lich mit Zweigen und Rasen bedeckt und oben durch Stein begrenzt.

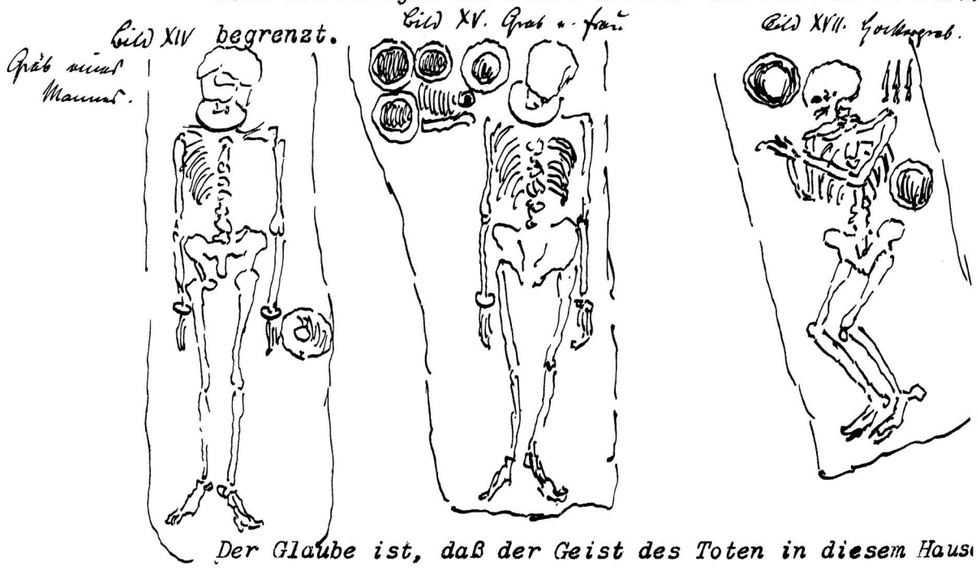

Der Glaube ist, daß der Geist des Toten in diesem Haus ein Scheinleben führe und dazu der Nahrung bedürfe, daß er sich ferner der Jagd oder dem Krige hingebe und str aufwärts der Sonne entgegenwandere.

Die Skelette zeigen einen Volksstamm von mittlere Größe und kräftigem Körperbau. Der lange Schädel, mit hoher Stirn, schmalem Gesicht und ausgeprägten Hinterkopf deutet auf arische, gallische Volkszugehörigkeit, während die mächtigen Oberaugenbrauenwülste auf eine Vermischung mit vorarischer Bevölkerung schließen lass

Le mort était inhumé dans des fosses d'une cinquantaine de centimètres de profondeur, de 2 m de longueur et de 75 cm de largeur, et d'orientation est-ouest, creusées dans l'antique substrat de gravier de l'Aisne. Le mort était déposé avec son habillement, ses parures et ses armes, le visage tourné vers l'est. On lui donnait également des vivres pour l'au-delà, contenues dans des urnes en argile. La tombe était ensuite recouverte de jeunes branchages formant une sorte de toit, surmontés vraisemblablement de branches et de gazon ; elle était en surface délimitée par des pierres.

figure XIV : tombe d'un homme [croquis]

figure XV : tombe d'une femme [croquis]

figure XVII [sic] : tombe à position repliée (*Hockergrab*) [croquis]

On croyait que l'esprit du mort poursuivait dans cette maison un semblant de vie [*Scheinleben*] et réclamait par conséquent de la nourriture, qu'il s'adonnait en outre à la chasse et à la guerre et partait voyager en se tenant face au soleil.

Les squelettes témoignent d'une population de taille moyenne et de corpulence robuste. Le crâne allongé, au front haut, le visage étroit et la nuque marquée attestent d'une appartenance ethnique aryenne, gauloise, tandis que l'arcade sourcilière puissante permet de conclure à un métissage avec une population pré-aryenne.

figure V : [croquis d'un crâne]

Die Beigabeurnen, teils aus rotem, teils aus schwarzgebranntem Ton, haben nachstehende Form.

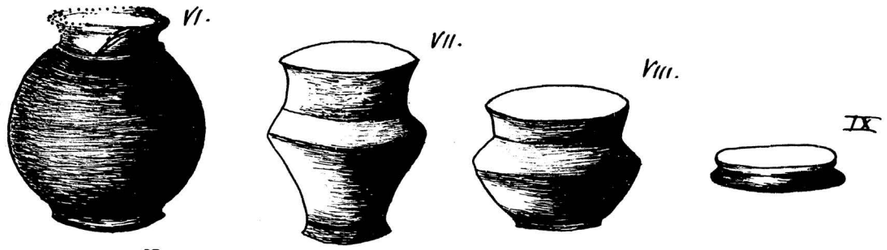

Nur zwei waren mit Ritzornamenten versehen.

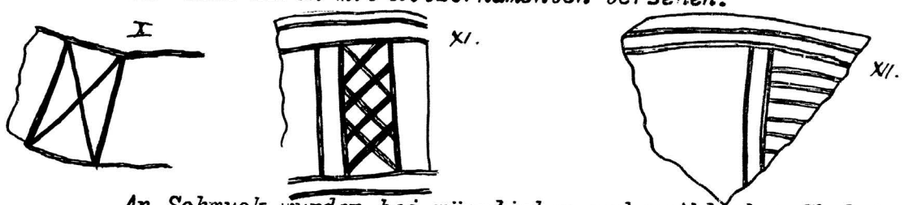

An Schmuck wurden bei männlichen und weiblichen Skeletten der Bronze-Halsring und an jedem Handgelenk ein bronzener Armring festgestellt.

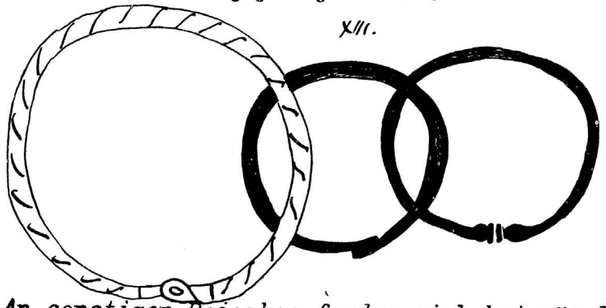

An sonstigen Beigaben fanden sich bei männlichen Skeletten eiserne Pfeilspitzen und ein Wehrgehänge aus Eisenringen, bei weiblichen kleines Werkzeug (Spinnwirtel, Schere).

Einige charakteristische Gräber hatten folgendes Aussehen.

siehe nächste Seite!

Les urnes d'accompagnement, faites d'une argile tantôt rouge, tantôt noire, ont les formes suivantes.

Figures VI, VII, VIII, IX : [croquis de 4 vases]

Deux seulement portaient des décors incisés.

Figures X, XI, XII : [croquis de trois décors]

La parure se composait, pour les squelettes masculins et féminins, d'un torque en bronze et d'un bracelet en bronze à chaque poignet.

Figure XIII : [un torque torsadé et deux bracelets - tombe ?]

Parmi les autres objets déposés, on trouve dans les tombes masculines des pointes de flèches en fer et un baudrier de protection fait d'anneaux en fer et, dans les tombes féminines, de petits outils (fusaïole, ciseaux).

Quelques tombes caractéristiques se présentent comme ci-dessous :

(voir page suivante)

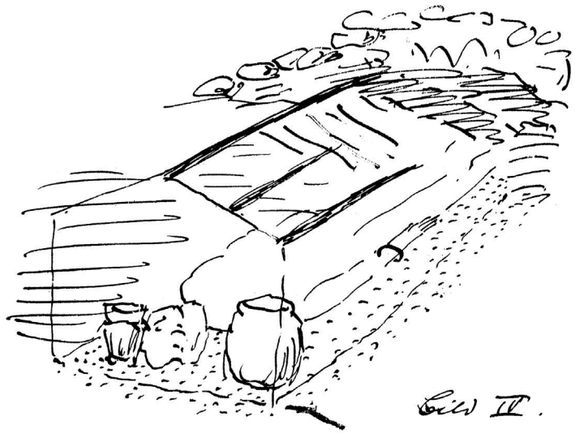

Im weiteren Umkreis des Gräberfeldes fanden sich noch einige Einzelgräber, deren genauere Untersuchung aber nichts Bemerkenswertes ergab.

Die Funde sind gesammelt und in Sancy in einem Raum zusammengestellt. Die Hauptbestandteile der Sammlu sind: Ganzskelette, charakteristische Schädel, Beigabeurnen verschiedenster Form, Bronze-Hanlsringe, Bronze-Armringe, Speerspitzen und kleineres Gebrauchsgerät.

gez. P e h l e m a n n
Hauptmann & Komp.-Chef.

Figure IV [croquis d'une tombe réconstituée : tombe 22]

Aux alentours du cimetière se trouvaient encore quelques tombes individuelles, dont une fouille plus précise n'a rien apporté de remarquable.

Les trouvailles ont été rassemblées et installées dans une pièce à Sancy. La collection se compose principalement de squelettes complets, de crânes caractéristiques, d'urnes d'accompagnement de formes diverses, de torques en bronze, de bracelets en bronze et de petit outillage.

signé Pehlemann, capitaine et chef de compagnie.

Bereiche der Division wird mit der Bitte vorgelegt, eine Entscheidung darüber herbeizuführen, ob die Funde an ein Museum in der Heimat abzuführen sind und an welches? Zutreffendenfalls würde es sich empfehlen, wenn ein Sachverständiger hierher entsandt würde, um die sachgemäße Verpackung zu veranlassen.

document 2 (suite)

gez. K l o t z.

5.Inf.Division. La Motte, den 3.4.1915.

Abt.I.

Dem Generalkommando

mit der Bitte um weitere Veranlassung vorgelegt.

1.Anlage. gez. W i c h u r a.

document 3

III.Armeekorps. K.H.Q., den 9.4.15.

Generalkommando.

Sect.I b Nr.3966.

U. A.O.K.1

vorgelegt.

-1-

Von Seiten des Generalkommandos

Der Chef des Generalstabes

gez. Wetzell

Major.

document 4

Armee-Oberkommando A.H.Q., den 10.4.15.

1.Armee.

Abt.II b No.5897.

U.

-2-

dem Herrn General-Quartiermeister-West-.

V.s.d.A.O.K.

i.A.

gez.v.Bergmann.

document 5

DOCUMENT 2
[copie]

Commandeur du Génie
IIIe Corps d'Armée
B.n° 1103/15
K.H.Q. [*Kommando Hauptquartier* - Grand Quartier du Commandement], le 31 mars 1915
à la 5ème Division d'Infanterie

Avec le rapport ci-joint sur des trouvailles archéologiques faites dans le secteur de la Division, il est demandé de décider si les trouvailles doivent être emmenées dans un musée du pays [*Vaterland*], et lequel.

En cas de réponse positive, il serait recommandé l'envoi sur place d'un spécialiste, afin de superviser un emballage approprié.
signé Klotz

DOCUMENT3
[copie]

5ème Division d'Infanterie

Secteur [*Abteilung*] I
La Motte, le 3.4.1915
au Commandement Général [du IIIème Corps d'Armée],
avec prière de transmettre.
1 annexe.
signé Wichura

DOCUMENT4
[copie]

IIIème Corps d'Armée
Commandement Général
Section l b n° 3966
K.H.Q. [*Kommando Hauptquartier* - Grand Quartier du Commandement], le 9.4.15
présenté au A.O.K.1 [*Armee Oberkommando* - Commandement Général de l'Armée]
Pour le Commandement Général
le Chef du *Generalstab* [État-Major]
signé Wetzell, Major

DOCUMENT 5
[copie]
Haut Commandement de l' Armée
1ère Armée
Division II b n° 5897
A.H.Q. [*Armee Hauptquartier* - Quartier Général de l'Armée], le 10.4.15
à Monsieur le Quartier-Maître Général - Ouest [*General-Quartiermeister-West*]
V.s.d.A.O.K
pour,
signé V. Bergmann

zu E. 368/15

Abschriften!

Kriegsministerium.
Nr.1121.4.15 Z 1.

Berlin W.66, den 21.April 1915.
Leipziger Str.5.

Unter Rückerbittung
dem Herrn Minister der geistlichen und Unterrichts-
angelegenheiten

hier

mit dem Ersuchen um Äußerung ergebenst übersandt,
wohin die Fundstücke gesandt werden sollen.

Im Auftrage
gez. W a i t z.

document 7

Generalquartiermeister.
II a Nr.9155.

Gr.H.Qu., den 15.April 1915.

U.R.

dem Königlichen Kriegsministerium

B e r l i n

mit dem Ersuchen, mit dem Ministerium der geist-
lichen und Unterrichts-Angelegenheiten das Weitere
zu vereinbaren und hierher mitzuteilen.

Die Entsendung eines Sachverständigen ist
zunächst wegen der militärischen Lage untunlich.

Der Rückführung der gefundenen Gegenstände in
ein deutsches Museum wird zugestimmt.

I.A.
gez. Unterschrift.

document 6

Kommandeur der Pioniere
III.Armeekorps.
B.Nr.1103/15.

K.H.Q., den 31.März 1915.

An
die 5.Infanterie-Division.

Anliegende Denkschrift über Altertumsfunde im
Bereiche

document 2

DOCUMENT 6
[copie]

Quartier-Maître Général [*Generalquartiermeister*]

II a n° 9155
Gr.H.Qu. [*General Hauptquartier*, Grand Quartier Général], le 15 avril 1915

Avec demande de réponse,

au Ministère royal de la Guerre, Berlin

En demandant de se mettre d'accord avec le Ministère des Affaires culturelles et de l'Éducation sur la suite à donner et de le faire savoir ici-même.

L'envoi d'un spécialiste n'est pas réalisable dans l'immédiat en raison de la situation militaire.

L'expédition des objets découverts dans un musée allemand est accordée.
pour,
signé : signature

DOCUMENT 7
[copie]

Ministère de la Guerre
n° 1121.4.15 Z 1

Berlin W 66, le 21 avril 1915
Leipzigerstrasse 5

Avec prière de répondre,
à Monsieur le Ministre des Affaires culturelles et de l'Éducation,
Avec demande très dévouée d'avis sur le lieu où les trouvailles doivent être envoyées.
pour,
signé Waitz

(zgl. E. 494/15) E. V. 368/15.

Vorgang betr. die Auffindung prähistorischer Gegenstände im Bereiche des III. Armeekorps bei Venize.

Der Minister der geistlichen und Unterrichts-Angelegenheiten.
U. IV Nr. 679.

Berlin, W. 3 den 26. April 1915.

Sofort!

document 8

Urschriftlich u. R.
an den Herrn Generaldirektor der Kgl. Museen
hier
mit dem Ersuchen um gef. Äußerung.

Im Auftrage:
gez. Schmidt.

Frist: 1 Woche.

Herrn Geheimrat Dr. Schuchhardt
zur gef. Äußerung.

Berlin, den 27. April 1915.

document 9

Die Gräber gehören nach den Fundgegenständen der altgallischen Kultur der Marne-Kultur des 5. oder 4. Jh. vor Chr. an und sind für uns sehr wertvoll, da wir Keramik dieser Kultur aus Frankreich, geschweige denn ganze Gräber nicht besitzen. Ich möchte bitten zu veranlassen, daß die Funde, mitsamt den Skeletten so sorgfältig wie unter den jetzigen Umständen möglich ist, verpackt und an die vorgesch. Abt. d. kgl. Museen gesandt werden. Sobald die militärischen Schwierigkeiten es gestatten, wird ich auch die Fundstelle in Nordfrankreich gern aufsuchen.
Der Hauptmann Pohlemann, der die Ausgrabung der Gräber geleitet hat, scheint sehr sachverständig gearbeitet zu haben.
28.4.15. Schuchhardt

document 10

DOCUMENT 8

[copie]

le Ministre des Affaires culturelles et de l'Éducation
U. IV n° 679

Berlin, W 8 le 26 avril 1915
Immédiatement !

Avec demande de réponse
à Monsieur le Directeur Général des Musées Royaux,
Ci-joint, dans l'attente d'un avis serviable,
pour,
signé Schmidt

DOCUMENT 9

Délai : une semaine
à Monsieur le Conseiller [*Geheimrat*] Dr. Schuchhardt
Pour avis serviable à donner,
Berlin, le 27 avril 1915
Bode [signature originale sur la copie]

DOCUMENT10

[manuscrit de la main de Schuchhardt en bas de la copie précédente]

Les tombes appartiennent, d'après la poterie, à la culture gauloise ancienne, qu'on appelle culture de la Marne, des Ve-IVe siècle av. J.-C. et sont pour nous d'un grand intérêt, car nous ne possédons pas de céramique de cette période provenant de France et, à plus forte raison, de tombes entières. Je recommanderais vivement que les trouvailles, y compris les squelettes, soient emballés avec autant de précaution que le permettent les circonstances actuelles et envoyés au *Département de Préhistoire du Musée Royal de Berlin*. Dès que la situation militaire le permettra, je souhaiterais visiter ce site du Nord de la France. Le commandant Pehlemann, qui a conduit la fouille des tombes, semble avoir travaillé avec la plus grande compétence.

28.4.15

Schuchhardt

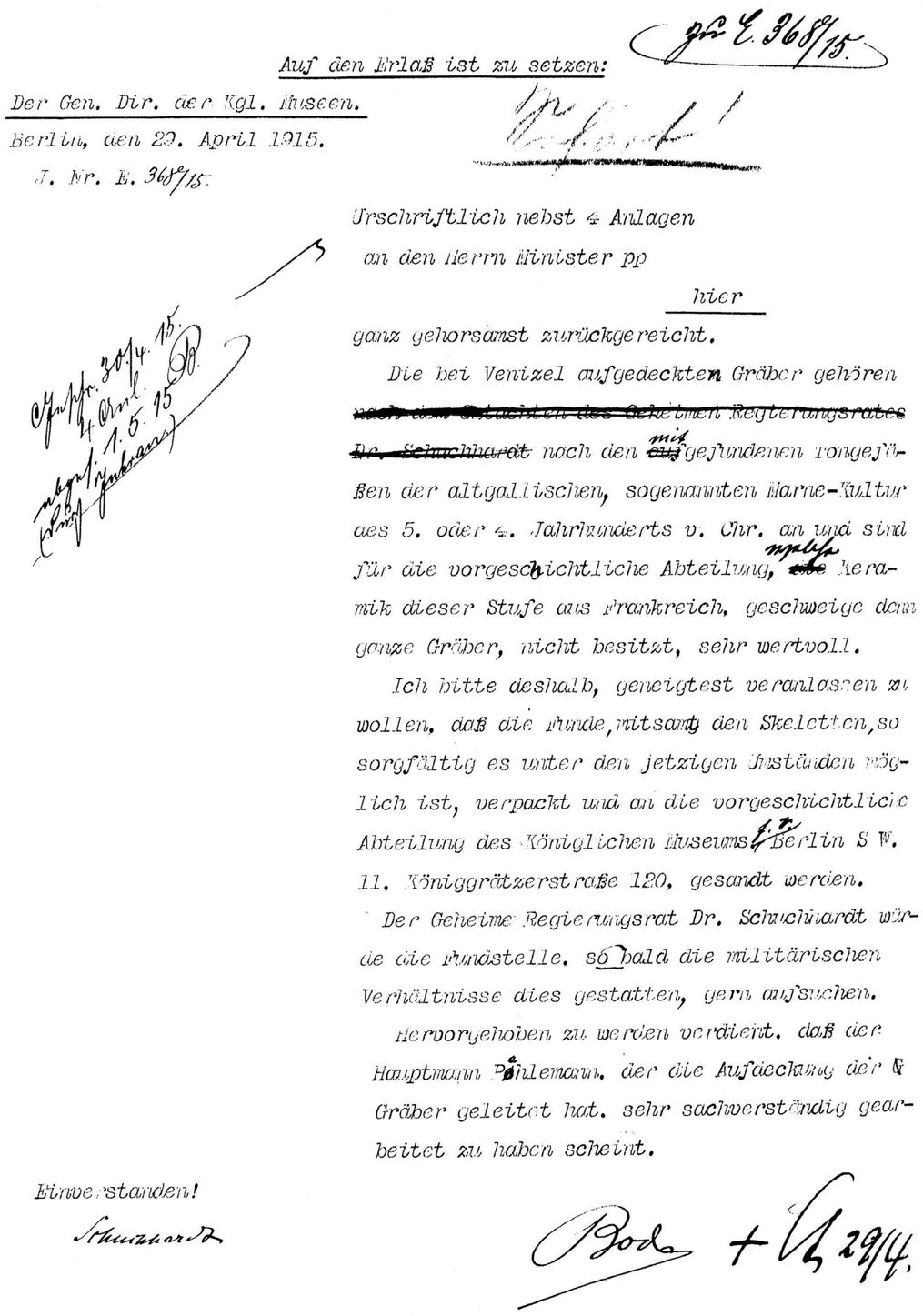

Auf den Erlaß ist zu setzen:

Der Gen. Dir. der Kgl. Museen.

Berlin, den 29. April 1915.

J. Nr. E. 368/15.

Urschriftlich nebst 4 Anlagen

an den Herrn Minister pp

hier

ganz gehorsamst zurückgereicht.

Die bei Venizel aufgedeckten Gräber gehören ~~nach dem Gutachten des Geheimen Regierungsrates Dr. Schuchhardt~~ nach den mit gefundenen Tongefäßen der altgallischen, sogenannten Marne-Kultur des 5. oder 4. Jahrhunderts v. Chr. an und sind für die vorgeschichtliche Abteilung, ~~die~~ wegen Keramik dieser Stufe aus Frankreich, geschweige dann ganze Gräber, nicht besitzt, sehr wertvoll.

Ich bitte deshalb, geneigtest veranlassen zu wollen, daß die Funde, mitsamt den Skeletten, so sorgfältig es unter den jetzigen Umständen möglich ist, verpackt und an die vorgeschichtliche Abteilung des Königlichen Museums f. v. Berlin S W. 11, Königgrätzerstraße 120, gesandt werden.

Der Geheime Regierungsrat Dr. Schuchhardt würde die Fundstelle, sobald die militärischen Verhältnisse dies gestatten, gern aufsuchen.

Hervorgehoben zu werden verdient, daß der Hauptmann Pöhlemann, der die Aufdeckung der Gräber geleitet hat, sehr sachverständig gearbeitet zu haben scheint.

Einverstanden!

Schuchhardt

Bode + Sch 29/4.

document 11

DOCUMENT 11

[projet de lettre de Bode raturée de la main de Schuchhardt]

Le Directeur Général des Musées Royaux
Berlin, le 29 avril 1915
J. n° E 368/15
Original avec 4 annexes

à Monsieur le Ministre,

en réponse et avec l'expression de ma plus grand obéissance.

Les tombes découvertes près de Venizel appartiennent [biffé : d'après les observations du Conseiller Dr. Schuchhardt] d'après les poteries qui les accompagnaient à la culture gauloise ancienne, qu'on appelle culture de la Marne des Ve-IVe siècle av. J.-C. et sont pour le Département de Préhistoire d'un grand intérêt, car il ne possède pas de céramique de cette période provenant de France et, à plus forte raison, de tombes entières.

En conséquence, je demande instamment de bien vouloir faire que les trouvailles, y compris les squelettes, soient emballées avec autant de précaution que le permettent les circonstances actuelles et envoyées au *Département de Préhistoire du Musée Royal de Berlin* S W 11, Koniggratzerstrasse 120.

Le Conseiller [*Geheime Regierungsrat*] Dr. Schuchhardt souhaiterait visiter le site dès que la situation militaire le permettra.

On doit souligner que le commandant Pehlemann, qui a conduit la fouille des tombes, semble avoir travaillé avec la plus grande compétence.

Bode [manuscrit] + Sch[uchardt, manuscrit]

[manuscrit en marge] : reçu le 30 avril, retour le 1er mai

Accord

Schuchhardt [signature manuscrite]

Pr. 10/6. 15
Eingang
1 anl.
h.

(vgl. E. 368/15)

E. No 494/15.

Hr. GM. Schmidt
J. L. E.

Abschriften!

Der Minister
der geistlichen und Unterrichts-Angelegenheiten.

U.IV.Nr.927. Berlin, den 9.Juni 1915.

eilt!

Urschriftlich u.R.
an den Herrn Generaldirektor der Königlichen Museen
hier

unter Bezugnahme auf den Bericht vom 29. April d. J.,
- E. 368/15 - zur gefälligen Kenntnisnahme.

Im Auftrage
gez. Schmidt.

Frist: 4 Wochen.

Generalquartiermeister.

II a Nr.9155. Gr.H.Q.den 4.Juni 1915.

Zu dem am 8.Mai 1915 -U IV.Nr.679 II.1- an das Kriegsministerium gerichtete Schreiben wird ergebenst mitgeteilt, daß der Truppenteil angewiesen worden ist, die Absendung der Funde in der gewünschten

Nach Eingang d. Akten.
Frauenhardt
11.6.15.

document 12

document 13

DOCUMENT 12
[copie]

Quartier-Maître Général [*Generalquartiermeister*]
II a n° 9155

Gr.H.Q [*General Hauptquartier* - Grand Quartier Général], le 4 juin 1915
à Monsieur le Ministre des Affaires culturelles et de l'Éducation

En réponse au courrier adressé le 8 mai 1915 (U IV n° 679) au Ministère de la Guerre, il est fait part avec dévouement qu'il a été donné ordre à la troupe de réaliser l'envoi des trouvailles sous la forme souhaitée. La situation militaire ne permet cependant pas qu'un spécialiste visite le site.

pour,
signé : signature

DOCUMENT 13
[copie]

le Ministre des Affaires culturelles et de l'Éducation
U IV n° 927
Berlin, le 9 juin 1915,
Urgent !
Avec demande de réponse,
à Monsieur le Directeur Général des Musées Royaux,
Ci -joint,
Suite au rapport du 29 avril,dernier (E 368/15) et pour serviable information.
pour,
signé Schmidt
Délai : 4 semaines

gewünschten Weise zu bewirken. Die militärische Lage gestattet jedoch nicht, daß ein Sachverständiger die Fundstelle aufsucht.

I.A.

gez. Unterschrift.

An den Herrn Minister der geistlichen und Unterrichts-Angelegenheiten Berlin.

Auf das Original ist zu setzen:

Der Gen.Dir. d. Kgl.Museen.

Berlin, den 12.Juni 1915.

zu E. 4944/15.

Urschriftlich nebst Anlage dem Herrn Minister der geistlichen p.Angelegenheiten

hier

---

nach Kenntnisnahme und Mitteilung an die Direktion der prähistorischen Abteilung gehorsamst zurückgereicht.

I.V.

Einverstanden!

Schuchhardt

document 14

DOCUMENT14

[copie]

À ajouter sur l'original
le Directeur Général des Musées Royaux
Berlin, le 12 juin 1915
Annexe jointe
à Monsieur le Ministre des Affaires culturelles et de l'Éducation,
ci-joint ,

En très dévoué retour, après prise de connaissance et communication à la Direction du Département de Préhistoire.

I.V.

Accord

Schuchhardt [signature manuscrite]

[en marge, manuscrit] : reçu le 14.6.15 et renvoi le 15.6.15, B[ode].

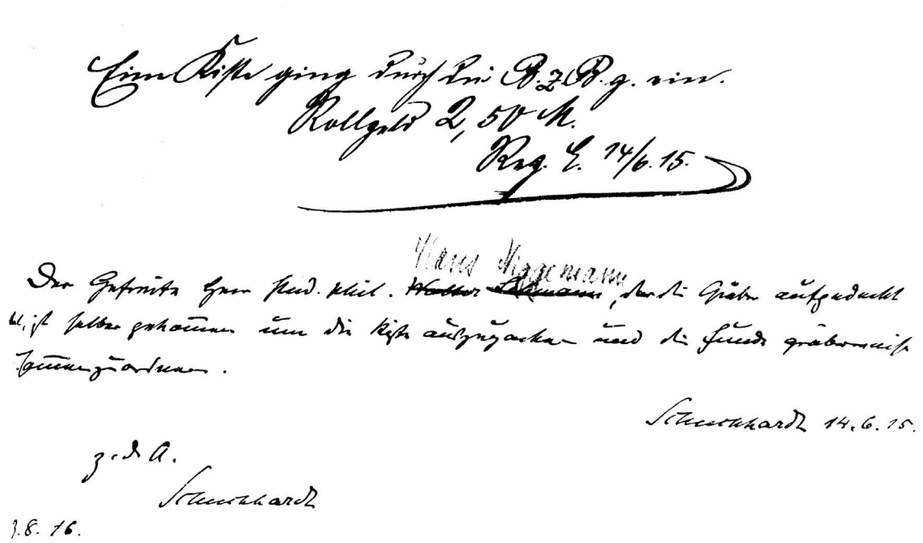

Eine Kiste ging durch bei R. z. R. g. verl.
Rollgeld 2,50 M.
Reg. L. 14/6.15.

Hans Niggemann

Der Gefreite Hans Freiw. Kiel. ~~Walter Lehmann~~, der die Gräber aufgedeckt u. ist selber gekommen um die Kiste auszupacken und die Funde grabweise zusammenzuordnen.

Schuchhardt 14.6.15.

z. d. A.
Schuchhardt
3.8.16.

document 15

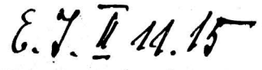

E. J. II 11.15

DOCUMENT 15

[note manuscrite de la main de Schuchhardt]

Le soldat [*Kriegsfreiwillig*] étudiant en philosophie Hans Niggemann, qui a fouillé les tombes, est venu lui-même déballer les caisses et ranger les objets par tombe.

Schuchhardt 14.6.15

[le nom propre original marqué par Schuchardt est celui de Walter Lehmann ; l'erreur est corrigée de la main de Hubert Schmidt]

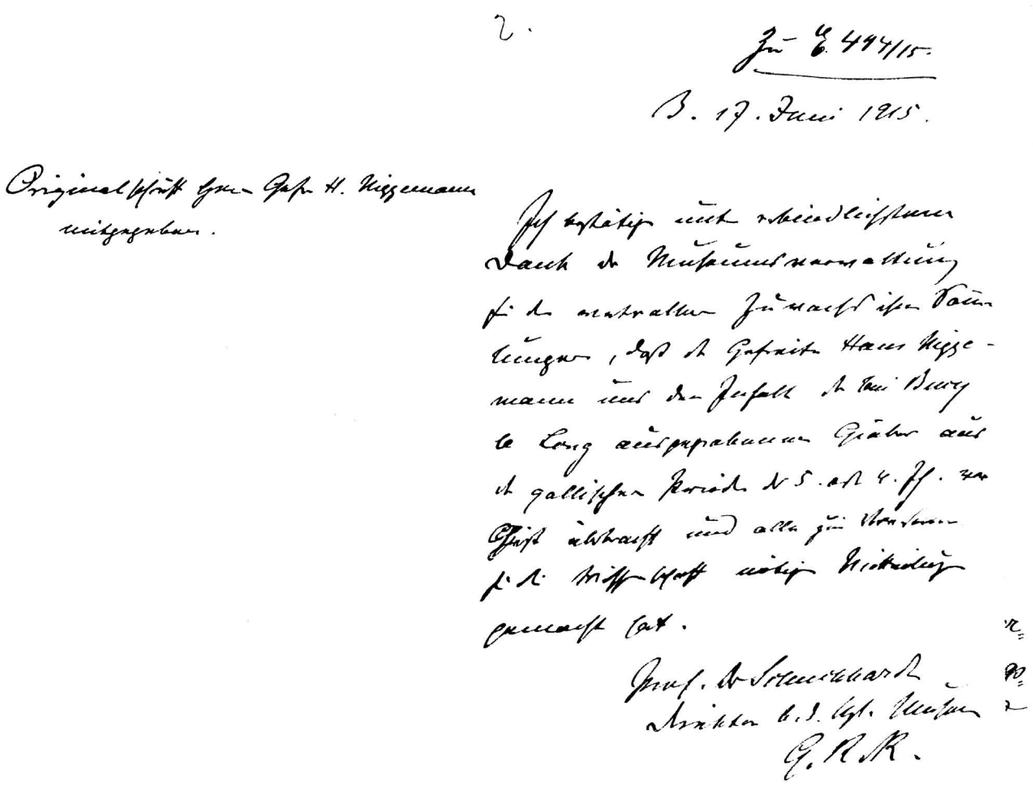

Zu E. 494/15.

B. 17. Juni 1915.

Originalschrift dem Gefr. H. Niggemann ausgegeben.

Ich bestätige mit wiederholtem Dank der Museumsverwaltung für die erneuerliche Zusendung ihrer Bücher, daß der Gefreite Hans Niggemann aus dem Gefecht bei Bucy le Long ausgegrabenen Gräber aus der gallischen Periode V.S. oder 4. Jh. zur Gänze überlassen und alles für Untersuchungen für die Wissenschaft wichtige Wiederholung gemacht hat.

Prof. Dr. Schuchhardt
Direktor d. Vorg. Abteilung
E.R.R.

document 16

DOCUMENT 16
[copie manuscrite de la main de Schuchhardt]

Cf. E 494/15
B[erlin] 17 juin 1915
Original remis à l'engagé volontaire [*Kriegsfreiwillig*] H. Niggemann

Je certifie avec les remerciements les plus obligés de l'administration du musée pour cette précieuse contribution à l'accroissement de ses collections que le soldat [*Gefreiter*] Hans Niggemann a déposé en don les tombes découvertes fortuitement et fouillées à Bucy-le-Long datant de la période gauloise des Ve et IVe siècles, ainsi que toutes les informations nécessaires à une étude scientifique.

Prof. Dr. Schuchhardt
E.R.R.

1

Zu E. 494/15

der Kriegsfreiwillige, Herr stud. phil. Hans Niggemann aus Charlottenburg, überbringt die Ergebnisse seiner Ausgrabungen des La Tène-gräberfeldes von Bucy-le-Long an der Aisne:

21 Gefäße: 8 besser erhaltene
" 15 in Scherben

br. Halsringe 4
br. Armringe 8
Eisenlanzen 3
Kl. Eisenringe 3
Eisenfragmente
Skelettteile: 10 Schädel u.
andere Skelettteile

— alles geordnet nach dem beiliegenden, ausführlichen x) (Abschrift) Ausgrabungsberichte x), der, mit zahlreichen Skizzen u. Plänen versehen, sehr sorgfältig verfasst ist.

Als Einzelfund liegt eine br. Absatzaxt von Missy a. d. Aisne dabei.

Herr Niggemann hat sich den besonderen Dank der Museumsverwaltung verdient

17/6. 15. Hubert Schmidt

E.J. II 1115

Inv. II 10.16.
in A. Götze 9.8.16.

DOCUMENT 17
[manuscrit de la main de Hubert Schmidt]

Cf. E 494/15

L'engagé volontaire [*Kriegsfreiwillig*] et étudiant en Humanités [*stud. phil.*] Hans Niggemann, de Charlottenburg, apporte les résultats de ses fouilles d'un cimetière de La Tène à Bucy-le-Long, dans l'Aisne :

21 vases : 8 mieux conservés, 15 en tessons
4 torques en bronze
8 bracelets
3 pointes de lance en fer
3 anneaux de fer
des fragments de fer
des restes de squelettes : 10 crânes et d'autres parties de squelettes
- le tout mis en ordre d'après le très complet rapport de fouille qui les accompagne, très soigneusement rédigé et comportant de nombreux croquis et plans.

[en marge] Il s'y ajoute une hache à talon en bronze, trouvaille isolée fait à Missy-sur-Aisne. Cette trouvaille isolée a été publiée dans l'inventaire des objets de l'âge du Bronze français conservés au *Musée de Préhistoire de Berlin* : S. Gerloff, S. Hansen & F. Oehler, *Die Funde der Bronzezeit aus Frankreich. Bestandskatalog. Band 1, Museum fur Vor- und Frühgeschichte*, Berlin, 1993, p. 50 (n° 51) et pl. 9,5 [NDT].

Monsieur Niggemann a mérité la plus vive reconnaissance de l'administration du musée.
17.6.15

Hubert Schmidt

- VIII.3 - LE TRANSFERT À BERLIN DES FOUILLES DE HANS NIGGEMANN, D'APRÈS LES ARCHIVES DU *MUSEUM FÜR VOR- UND FRÜHGESCHICHTE*

(HN†, JPD)

Les archives du *Museum für Vor-und Frühgeschichte* de Berlin permettent de suivre tout le circuit d'information, méthodique et rapide, qui va du signalement de la fouille de la nécropole de Bucy-le-Long aux autorités militaires, jusqu'à l'arrivée, deux mois et demi plus tard, des objets au musée. Ce circuit commence par un rapport dactylographié (document 1) de quatre pages du capitaine Pehlemann, l'inventeur de la nécropole, remarquablement synthétique (si l'on excepte la datation des trouvailles, attribuées à « l'âge du Bronze final - 200 ans avant J.-C. ») et qui comprend 16 croquis. Ceux-ci, numérotés en chiffres romains (mais non disposés dans l'ordre de numérotation), sont repris pour la plupart du journal de fouille de Hans Niggemann, mais avec plus de précisions pour ce qui est des objets ; sans doute est-ce Niggemann lui-même qui les aura dessinés. Le plus important de ces croquis est le plan de situation de la nécropole. Beaucoup plus précis que celui de la copie du journal de fouille de Hans Niggemann conservée au musée, il permet de confirmer sans ambiguïté, entre autres arguments, l'identification de la nécropole fouillée en 1915 avec celle de "La Héronnière", fouillée en 1972-1977 puis en 1991-1994 (*cf. supra* chap. I). Curieusement, ce rapport contient aussi, de la part du capitaine, des considérations personnelles d'anthropologie physique qui vont plus loin que les brèves remarques du soldat Niggemann. Ce dernier parlait de Gaulois et d'Indo-Européens ; le capitaine Pehlemann voit dans les squelettes des « Aryens », mais avec un métissage (*Vermischung*) d'une population « pré-aryenne », ce que trahiraient leurs fortes arcades sourcilières. On ignore la formation intellectuelle du capitaine, qui habitait à Spandau, un quartier au nord-ouest de Berlin. Il émet aussi quelques idées sur les croyances funéraires des Celtes - à moins qu'il n'ait, dans les deux cas, mis par écrit des remarques orales, mais non rédigées, du soldat Niggemann.

Le rapport du capitaine est daté du 28 mars 1915, c'est-à-dire avant même la fin des fouilles (le dernier rapport de Niggemann sera daté du 9 avril), qui avaient commencé le 8 février. En quinze jours à peine, son rapport franchit les cinq échelons successifs de la hiérarchie militaire allemande du moment : le commandement du Génie dont dépend la compagnie de Pehlemann (document 2), puis celui de la 5e division d'infanterie (document 3), puis du IIIe Corps d'Armée, dont le commandant, le general von Lochow, se fera remettre par ailleurs un bracelet en bronze et un vase de la nécropole, (tombe 18, document 4), puis de la 1ère Armée (document 5), pour parvenir au Grand Quartier Général. Ce dernier est favorable à l'envoi des trouvailles en Allemagne, mais répond négativement à la demande des supérieurs immédiats du capitaine, qui auraient souhaité le renfort d'un spécialiste afin de conditionner convenablement les objets si la décision de leur transfert était prise. L'avis du Grand Quartier Général est répercuté sur le ministère de la Guerre (document 6), qui apparaît en l'occurrence plus comme un exécutant (civil) des ordres du haut commandement militaire. Le Grand Quartier Général lui demande, en effet, de se mettre en rapport avec le ministère chargé de la Culture « pour suite à donner » et précise que l'envoi des objets est déjà accordé.

Il faut à peine douze jours et trois échelons administratifs de plus pour que le rapport Pehlemann (et les copies des huit courriers successifs) parviennent à la section de préhistoire du Musée de Berlin (documents 7-9). Le ministre de la Culture les a en effet transmis au Directeur Général des Musées, Bode, l'un des maîtres d'œuvre du grand complexe muséal de l'Île des Musées, en plein cœur de Berlin, qui comptera bientôt, entre autres, le *Pergamon Museum*. Bode laissera d'ailleurs son nom à l'un des musées du complexe. Pour l'heure, la section de préhistoire ne se trouve pas dans l'Île des Musées mais dans un autre bâtiment, près de la *Potsdamer Platz*, qui deviendra plus tard le Bâtiment *Gropius* (où se tint en 2003 la grande exposition *Archäologie in Deutschland*). Elle est dirigée par l'un des meilleurs préhistoriens allemands (et européens) de l'époque, Carl Schuchhardt.

Ce dernier n'a pas un instant d'hésitation au vu du bref rapport du capitaine Pehlemann et attribue immédiatement l'ensemble de la nécropole à

l'époque de La Tène, et plus précisément à la « culture de la Marne » des Ve et IVe siècles avant notre ère. Marnien était d'ailleurs le terme que la recherche française avait proposé, à la suite de Mortillet, pour désigner cette période à l'échelle de l'Europe ; mais le site suisse de La Tène, mieux documenté, s'était imposé, notamment avec le préhistorien allemand Reinecke. Après la Première Guerre, les fouilleurs amateurs de la Champagne tenteront de resusciter le Marnien et en appeleront même à une seconde bataille de la Marne. Schuchhardt rédige le 28 avril, soit un mois exactement après l'envoi du rapport de Pehlemann, à la compétence duquel il rend au passage hommage, une note argumentée à l'intention de Bode (document 10), où il dit tout l'intérêt des objets pour le musée. Il va jusqu'à faire part de son souhait de venir visiter Bucy-le-Long « dès que la situation militaire le permettra ». Il est certainement dommage que ce vœu de Carl Schuchhardt n'ait pu alors se réaliser.

Bode reprend à son compte la note de Schuchhardt (document 11) et l'information va maintenant parcourir le trajet inverse. Le 8 mai 1915 le ministère de la Culture fait part de l'avis de Bode au ministère de la Guerre. Le Grand Quartier Général, informé à son tour, répond au Ministère de la Culture, directement cette fois mais le 4 juin seulement, que l'ordre d'expédition des objets a été donné (document 12). En revanche, il exclut totalement la possibilité d'une visite sur place. L'information redescend la hiérarchie civile (documents 13-14). Moins de deux semaines plus tard, le 14 juin 1915, Hans Niggemann se présente en personne au musée avec les objets (document 15), qu'il a certainement dû emballer lui-même, et procède en personne à l'ouverture des caisses et au rangement des objets. Carl Schuchhardt lui remet une attestation (document 16) tandis que son adjoint Hubert Schmidt, très impressionné par la minutie du journal de fouille et les qualités du fouilleur auquel il rend hommage, dresse un premier inventaire (document 17), qu'il transcrit bientôt sur le registre d'entrée du musée puis sous forme de fiches cartonnées.

Schmidt signale à cette occasion que Hans Niggemann est étudiant en Humanités (*stud. phil.*), c'est à dire en sciences humaines, et qu'il réside à Charlottenburg, donc dans un quartier de la partie nord-ouest de Berlin. Après la Seconde Guerre et la partition de la ville, c'est d'ailleurs au chateau de Charlottenburg, presque entièrement reconstruit, que s'installera le musée de préhistoire de Berlin-Ouest, amenant, parmi ses collections, celle de Bucy-le-Long. Étudiant en humanités, Niggemann a visiblement suivi les cours d'archéologie de l'université de Berlin. Il aura assisté à ceux de Gustav Kossinna, l'un des principaux enseignants du lieu d'où, sans doute, son intérêt pour les questions d'anthropologie physique. Mais sa formation méthodologique de terrain vient certainement d'ailleurs, puisque Kossinna n'était qu'un archéologue en chambre. Après la Première Guerre, Carl Schuchhardt (qui mourra en 1943) s'opposera violemment, à plusieurs reprises, à Kossinna puis à son principal disciple Hans Reinerth, sur des questions scientifiques mais aussi politiques - Schuchhardt pouvant être classé parmi les nationalistes modérés. Quant à Hans Niggemann, sa trace est ensuite perdue, les recherches en archives étant en outre compliquées en Allemagne par les ravages de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois aucun archéologue de ce nom n'est connu pendant l'entre-deux-guerres, alors même que ses prédispositions pour l'archéologie sont bien visibles. Il est à craindre, à moins qu'il n'ait changé radicalement d'orientation professionnelle après la guerre, qu'il ait été tué au combat entre juin 1915 et novembre 1918.

À peine quatre mois se seront donc écoulés entre le début de la fouille et le dépôt, dûment documenté, des objets au musée. On chercherait en vain l'équivalent, à la même époque, dans les lignes françaises - et même, en ce premier quart de XXe siècle, dans la recherche bénévole ou professionnelle française en général ...

- VIII.4 - COMMENTAIRES SUR LES FOUILLES DE HANS NIGGEMANN

(JPD)

Les immenses terrassements qu'entreprirent tout le long du front les armées belligérantes durant les quatre années de la Première Guerre mondiale amenèrent nécessairement, joints aux bombardements proprement dits, la destruction de très nombreux sites archéologiques. Il arriva néanmoins que quelques découvertes aient été notées et parviennent jusqu'à nous (*cf.* par ex. DEMOULE 1999 : 13). On doit d'ailleurs reconnaître que les informations ont été recueillies avec beaucoup plus de soin par les soldats allemands, dont le pays disposait déjà d'une solide tradition scientifique dans le domaine de l'archéologie, que par leurs homologues français. L'armée allemande mit d'ailleurs en place à partir de 1916, dans les territoires qu'elle contrôlait, un service particulier chargé de l'inventaire et de la préservation des biens culturels, le *Kunstschutz*, sous la direction de Theodor Demmler (CLEMEN 1919). Je remercie très vivement Mr Neumeyer, du *Museum für Vor- und Frühgeschichte* de Berlin, pour m'avoir signalé ce point particulier et méconnu de l'histoire de la Première Guerre mondiale.

La fouille menée dès 1915 à Bucy-le-Long est un autre exemple particulièrement remarquable de ces activités, puisque nous disposons toujours, pour la trentaine de tombes découvertes, d'un journal de fouille avec plan et inventaire tombe par tombe et de la plupart du mobilier, aujourd'hui conservé au Musée de Pré- et Protohistoire de Berlin (*Museum für Vor- und Frühgeschichte*). Ce n'est malheureusement pas le cas de la plupart des milliers de tombes qui furent, dans la même région, fouillées juste avant ou juste après la Première Guerre par les archéologues amateurs français et dont seuls quelques dizaines d'ensembles clos ont survécu jusqu'à nous. Sans le savoir, les archéologues allemands venaient de découvrir l'une des plus vastes nécropoles laténiennes du groupe Aisne-Marne, qui a dû compter à l'origine plus de 300 tombes. Ils en fouillèrent environ un dixième, avant que les opérations militaires leur interdisent de poursuivre. Mais, par une amère ironie de l'histoire de l'archéologie, ces fouilles portèrent précisément sur une petite partie de cette zone de la nécropole qui devait être ensuite, entièrement détruite, 55 ans plus tard, par une entreprise d'extraction de gravier. Les fouilles de 1915 sont donc tout ce qui en subsiste. Ainsi, les troupes allemandes réalisèrent par anticipation et sans le savoir les premières fouilles de sauvetage de la vallée de l'Aisne …

CONDITIONS DE LA FOUILLE

Depuis la bataille de la Marne, les troupes allemandes sont retranchées, dans le secteur de l'Aisne, sur le rebord des plateaux tertiaires qui dominent au nord la rive droite de l'Aisne. C'est là, en aval de Soissons, que le capitaine Déchelette avait été tué quatre mois plus tôt. La ligne de crête de ces plateaux, d'orientation est-ouest, est parcourue par le fameux "Chemin des Dames" et formera la ligne de front pendant quatre années. Au début de l'année 1915, l'Aisne forme donc, immédiatement en amont de Soissons, la ligne même de démarcation. Sa rive droite est donc parcourue de tranchées militaires allemandes, destinées à la fois à la protection et à la circulation. C'est en inspectant la tranchée la plus avancée, qui court parallèlement à la rivière à une cinquantaine de mètres au nord de sa rive droite, que, le 8 février 1915, le capitaine Pehlemann, chef d'une compagnie du Génie du IIIe Corps d'armée, vit dépasser un torque en bronze, à fermeture à crochet, d'une vingtaine de centimètres de diamètre. Revenu à son poste de commandement, il envoya sur place dès le lendemain un aspirant aidé d'un soldat du Génie, puis d'un second soldat du Génie, qui commencent aussitôt les fouilles. Ce second soldat, Hans Niggemann, fut certainement choisi parce qu'il était étudiant en archéologie. De fait, il réalisa durant deux mois, dans les conditions aisées à imaginer d'un avant-poste du front, des fouilles exemplaires pour l'époque, qu'il consigna soigneusement dans un journal de fouilles qui nous est parvenu. À partir de la première découverte, il mit en évidence d'autres tombes recoupées par la tranchée militaire et visibles en coupe puis, à partir de ces emplacements (*Fundstelle*), réalisa plusieurs tranchées qui aboutirent à la mise en évidence de 32 tombes et d'une fosse d'habitat. Le mobilier fut ramené régulièrement au village de Sancy. Le village de Sancy, entièrement détruit, sera reconstruit après la guerre avec l'aide d'une des compagnies ferroviaires et portera depuis lors le nom de Sancy-les-Cheminots, abrité dans un vallon à l'arrière

de la ligne de front, où était établi visiblement le commandement de l'unité. C'est là que Hans Niggemann met au propre et rédige les six sections successives de son journal de fouille.

Le but du fouilleur est de retrouver le plus grand nombre de tombes et, explicitement, de découvrir les limites de la nécropole. De fait, celle-ci occupe un quadrilatère approximatif de « 60 pas sur 25 ». Néanmoins, comme il l'indique aussi, il n'a pas été possible de poursuivre les fouilles dans les champs environnants, sans doute pour des raisons stratégiques, et il estime à une vingtaine le nombre de tombes qui resteraient sans doute à fouiller en d'autres circonstances. Il s'efforce à chaque fois d'obtenir le plan complet de la tombe, note la position des objets et dresse un rapide croquis du mobilier. Pensant d'abord avoir à faire à un cimetière de l'âge du Bronze, vu la nature des parures, il renonce à son hypothèse avec la découverte d'anneaux en fer, pour parler « d'une période plus récente, plus historique ».

Le poids de l'époque est manifeste dans son intérêt pour l'anthropologie physique. Il s'intéresse immédiatement à la forme des crânes et, les trouvant en général allongés, parle immédiatement d'Indo-Européens et de Celtes. Il considère souvent comme masculins des squelettes au mobilier féminin. Le mobilier anthropologique sera d'ailleurs recueilli avec soin, là encore au contraire des coutumes régionales françaises, et le conservateur responsable de l'inventaire du mobilier au Musée de Berlin ajoutera sur ces registres quelques notations anthropologiques supplémentaires sur ces crânes. Mais Hans Niggemann s'intéresse aussi à la construction des tombes. Bénéficiant de coupes offertes par les tranchées, il note la possible présence de poutres transversales ayant pu soutenir une sorte de toiture au-dessus de la fosse sépulcrale. La tombe constituait donc pour les Celtes de l'époque « une habitation comme celle des vivants », où l'on déposait aussi des aliments, puisque des ossements animaux ont été retrouvés. Il faudra un demi-siècle de plus pour que les fouilleurs français redécouvrent avec la fouille de Pernant la problématique de la « maison des morts » et un quart de siècle supplémentaire pour que, à Bucy-le-Long précisément, il puisse être mis en évidence que le mort était bien déposé dans un espace libre, sans remplissage immédiat de terre.

Le 9 avril 1915, la fouille est considérée comme achevée, du moins dans les circonstances du moment, car Niggemann estime qu'il resterait encore au moins une vingtaine de tombes qui, dit-il « attendent impatiemment une opportunité » - dénouement qui, aussi bien pour lui que pour son pays, et même pour la nécropole, sera bien différent de ce qu'il attendait. Le mobilier archéologique est immédiatement exposé « au village » de Sancy, sans doute à l'intention des soldats.

DESTIN DU MOBILIER ET DE LA DOCUMENTATION

Le capitaine Pehlemann, à l'initiative des fouilles, juge cependant la découverte suffisamment importante pour adresser dès le 28 mars 1915 un rapport circonstancié à l'État-Major, rapport qui résume en grande partie le journal de fouille de Hans Niggemann (*cf. infra*). Ce rapport est transmis par la voie hiérarchique et, via les ministères respectifs de la Guerre et de la Culture, parvient jusqu'au Musée de Pré- et Protohistoire de Berlin. Son directeur, Carl Schuchardt, un préhistorien réputé, en comprend immédiatement l'importance et fait savoir l'intérêt de son institution pour ce mobilier, et même pour une visite du site. Pour des raisons de sécurité, sinon de secret militaire, l'État-Major n'autorise pas cette dernière demande mais donne l'ordre d'acheminer jusqu'à Berlin le matériel de Bucy-le-Long, qui sera conditionné selon les recommandations de Schuchardt. C'est Hans Niggemann lui-même qui accompagnera le précieux chargement jusqu'au musée et en recevra un reçu rédigé de la main de Schuchardt et daté du 17 juin 1915. La quasi-totalité du mobilier est ainsi remise. Le capitaine Pehlemann, inventeur de la tombe 5 et par là-même de la nécropole, conserva chez lui le contenu de cette tombe (un torque, un bracelet et un vase) ; son adresse à Spandau, quartier de Berlin, est cependant notée en marge du journal de fouille détenu par le musée. Le général von Lochow, chef du IIIᵉ Corps d'armée, s'adjugea le bracelet de la tombe 18 ainsi qu'un gobelet dont on ignore la tombe de provenance. Visiblement, Hans Niggemann ne se permit pas de garder quoi que ce soit. Le musée reçut donc un certain nombre de squelettes, une trentaine de vases, 4 torques, une douzaine de bracelets, 4 pointes de lances et quelques outils ou fragments divers. Toutefois, la provenance de plusieurs crânes et d'une douzaine de vases n'était plus connue au moment de leur arrivée.

Le curateur du musée, Hubert Schmidt, autre préhistorien réputé qui mena des fouilles en Roumanie et à Anau et publia une partie des fouilles de Schliemann, se livra alors à un travail soigneux de ré-inventaire. Il disposait d'une copie du journal de fouille (c'est l'exemplaire qui nous est parvenu : cote IA 14, Band 24, Akten-Nr. 494.15). Il annota donc en marge cette copie en fonction du mobilier qu'il détenait. Il inventoria les objets dans l'ordre de la numérotation des tombes et commenta au besoin sur le registre les problèmes documentaires (Fol. 373 à 382 de l'ancien inventaire du musée). Ce registre fut complété par des fiches cartonnées, tombe par tombe. Plus tard, un système de cartes à perforations mécaniques vint moderniser l'archivage, tandis que l'ensemble de la documentation sera microfilmé.

Après l'Armistice de 1918, l'Allemagne, comme les autres pays vaincus, sera accusée, entre autres, d'avoir porté atteinte au patrimoine culturel des pays qu'elle occupait. C'est d'ailleurs pour faire justice de ces accusations que fut rédigé l'ouvrage consacré au *Kunstschutz* mentionné plus haut (Clemen 1919). On peut supposer que, pour ces raisons, le musée de Berlin fit alors peu de publicité autour du mobilier de Bucy qu'il avait en dépôt.

La Seconde Guerre mondiale, qui s'acheva avec la prise de la capitale du Reich, apporta cependant des bouleversements dans le musée. De manière préventive, une partie des collections fut évacuée et répartie dans divers musées provinciaux. C'est ainsi que quatre vases de Bucy-le-Long, entreposés dans un musée de la partie orientale de l'Allemagne vaincue, furent emmenés jusqu'à Moscou par l'Armée Rouge puis, dans les années 1950, restitués à la République Démocratique Allemande et déposés dans un musée de Berlin-Est, tandis que la majorité du mobilier, évacué vers l'ouest, retournait au *Museum für Ur- und Frühgeschichte*, situé dans le secteur occidental de la capitale. Au cours de ces divers déménagements forcés, ce sont surtout les objets fragiles et de conservation aléatoire (armes et outils en fer, ossements, assiettes, vases incomplets) qui disparurent. Pour certains, il en existe des croquis, soit dans le journal de fouille, soit dans le registre du musée. Après la chute du "Mur de Berlin" », l'ensemble du mobilier se trouva à nouveau réuni au musée. Par ailleurs, à la faveur de la rénovation des galeries du musée, une partie de ce mobilier fut exposé en vitrine, dans la salle consacrée à l'âge du Fer européen. Il faut remercier Vaclav Kruta, professeur à l'*École Pratique des Hautes Études*, pour avoir signalé, au début des années 1980, au *Service régional de l'archéologie de Picardie* l'existence au musée de Berlin d'objets provenant de Bucy-le-Long.

Nous remercions très vivement les professeurs Wilfried Menghin, Matthias Wemhoff et Manfred Nawroth du *Museum für Vor- une Frühgeschichte* de Berlin, pour leur accueil généreux, pour nous avoir ouvert l'ensemble des archives et surtout pour avoir autorisé la publication des fouilles de Hans Niggemann. Nous remercions aussi pour leur aide précieuse le Dr. Heino Neumeyer, le Dr. Weiss, Marion Bertram, Horst Wieder, Horst Junker et l'ensemble du personnel technique du musée. L'étude du mobilier a été réalisée par Cécile Breton, Jean-Paul Demoule, Sophie Desenne et Sylvain Thouvenot lors d'une première mission au Musée de Berlin en juillet 2001. Une seconde mission en mars 2007 a permis de compléter notre documentation. Le mobilier comprend la quasi-totalité des parures et une vingtaine de vases, dont treize sont encore de provenance connue en termes d'ensemble clos. Pour les autres, deux sont peut-être réattribuables. Les onze autres sont inventoriés vers la fin du catalogue du musée, intercalés avec plusieurs tombes qui n'ont, de leur côté, plus de vase attribuable. Il est donc très probable que ces vases leur correspondent, sans pouvoir aller plus loin. Il semble en effet que, vers la fin, Hans Niggemann ait été plus hâtif. Sa description devient plus sommaire, les plans de tombes sont rares. L'inventaire s'en est peut-être ressenti. Il est d'ailleurs étonnant (et inhabituel) que, parmi les dernières fouillées, deux (n° 28 et 30) aient comporté de la parure mais pas de céramique. Ces onze vases non attribués à une tombe comprennent deux assiettes, quatre vases carénés, trois gobelets carénés et deux fragments de vases carénés.

LOCALISATION DE LA NÉCROPOLE

La copie du journal de fouille de Hans Niggemann conservée au musée (l'exemplaire original n'est pas connu), tout comme le rapport du capitaine Pehlemann qui en est issu, contiennent un croquis de situation de la nécropole, ainsi que quelques indications toponymiques (*cf.* le début du journal de fouille, fig. 329). Toutefois ce plan n'est pas réellement calé sur le cadastre ou une carte et ne donne pas d'échelle. On sait d'après la description et le croquis que le site se trouve sur la commune de Bucy-le-Long, à une cinquantaine de mètres au nord de la rive droite de l'Aisne, un peu à l'ouest de la route Bucy-le-Long - Venizel qui traverse l'Aisne sur un pont, au nord-ouest d'une petite grévière et au niveau d'un petit bois et d'une île. Le problème est, d'une part, que le croquis reste approximatif et ne figure pas exactement le tracé de la rivière, caractérisé par un fort méandre juste à l'ouest du pont de la route Bucy-le-Long-Venizel ; toutefois, le croquis du rapport du capitaine Pehlemann montre avant ce pont un méandre nettement plus marqué, et plus proche de la réalité que le croquis de la copie du journal de fouille (la photocopieuse étant alors inconnue, chaque dessin était recopié d'une copie à l'autre avec plus ou moins de précision). D'autre part, certains éléments de la topographie ont pu changer. La plaine de Bucy-le-Long a été largement ravagée par de multiples grévières à partir des années 1960 ainsi que par l'implantation d'une vaste sucrerie à l'ouest de la commune.

Si l'on se réfère néanmoins aux cartes anciennes, et notamment à la carte au 1/50 000 du *Service géographique de l'Armée* de 1834 (fig. 330), il n'existait alors que deux îles dans le secteur. La première se trouve immédiatement à l'ouest du pont et ne saurait correspondre au croquis. La seconde, de plus grande taille que ne l'indique le croquis, se trouve à l'extrême ouest de la commune, au niveau de l'actuelle sucrerie, au lieu-dit "La Culée". Dans ce dernier cas, le reste de la nécropole aurait été ensuite entièrement détruite au moment de l'implantation de cette sucrerie. Mais si l'on revient au croquis, la localisation indiquée semble nettement plus orientale. Le village de Bucy-le-Long est sensé

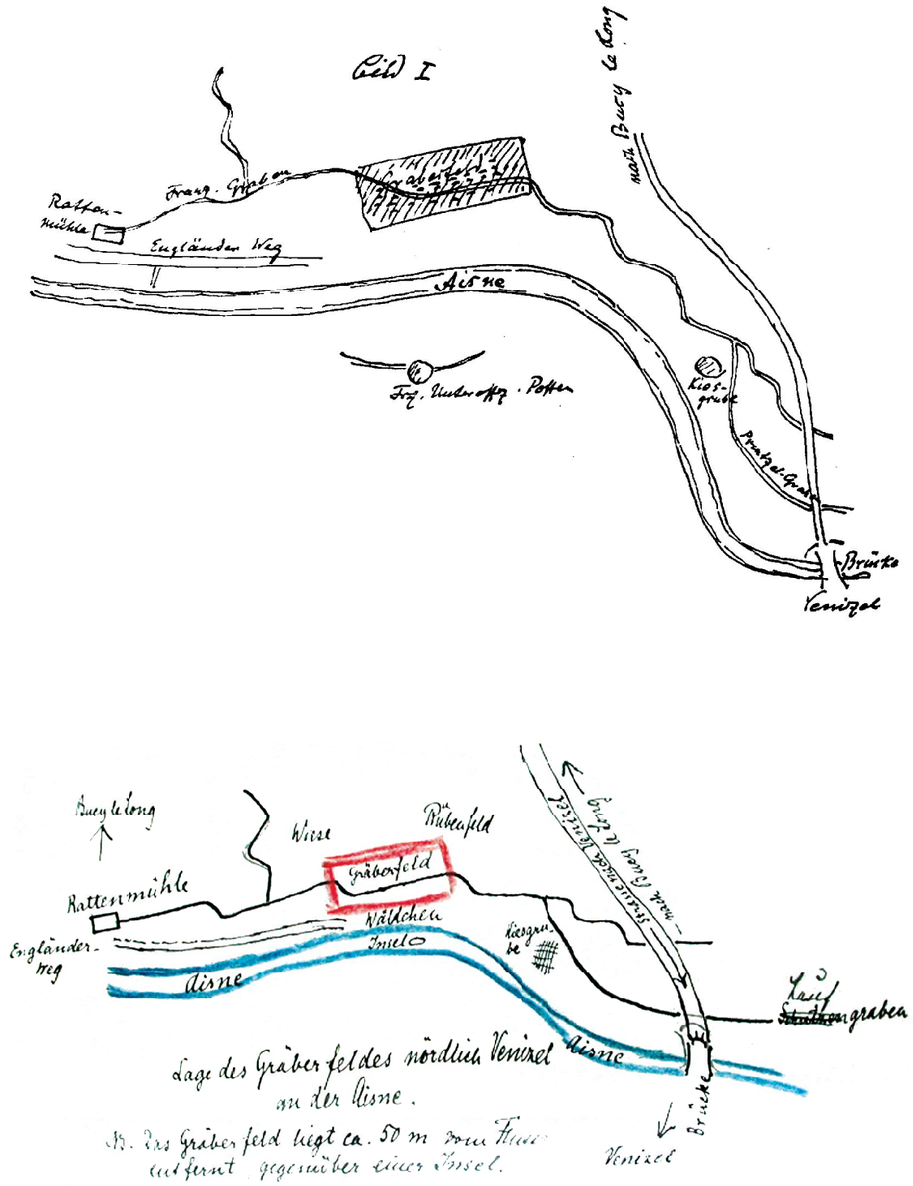

Fig. 329 - Croquis de situation de la nécropole. En haut : rapport du capitaine Pehlmann ; en bas : copie du journal de fouille de Hans Niggemann.

se trouver au nord-ouest du site. Il est à l'heure actuelle particulièrement étendu en longueur d'est en ouest, mais résulte du rattachement, après la guerre de 1914-1918, des communes de Sainte-Marguerite et de Petit-Chivres. Auparavant, la commune de Bucy-le-Long se concentrait autour de l'église. La localisation de la nécropole se trouve alors être sensiblement ... celle de la nécropole de "La Héronnière".

De fait, le croquis du journal de fouille indique aussi l'emplacement des tranchées militaires. La principale descend depuis le village de Bucy-le-Long vers le sud jusqu'à proximité de la rivière, puis continue ensuite vers l'est en longeant le cours d'eau. Elle n'est pas rectiligne mais, pour éviter les tirs en enfilade, adopte un classique tracé en zigzag. La fouille de Hans Niggemann s'est déployée juste après ce changement de direction, sur une portion comprise entre le premier et le second coude. C'est à partir de cette tranchée que l'archéologue mena des tranchées secondaires de reconnaissance. L'une d'elle, comme le montre clairement le plan de fouille, recoupe le premier zigzag, formant ainsi

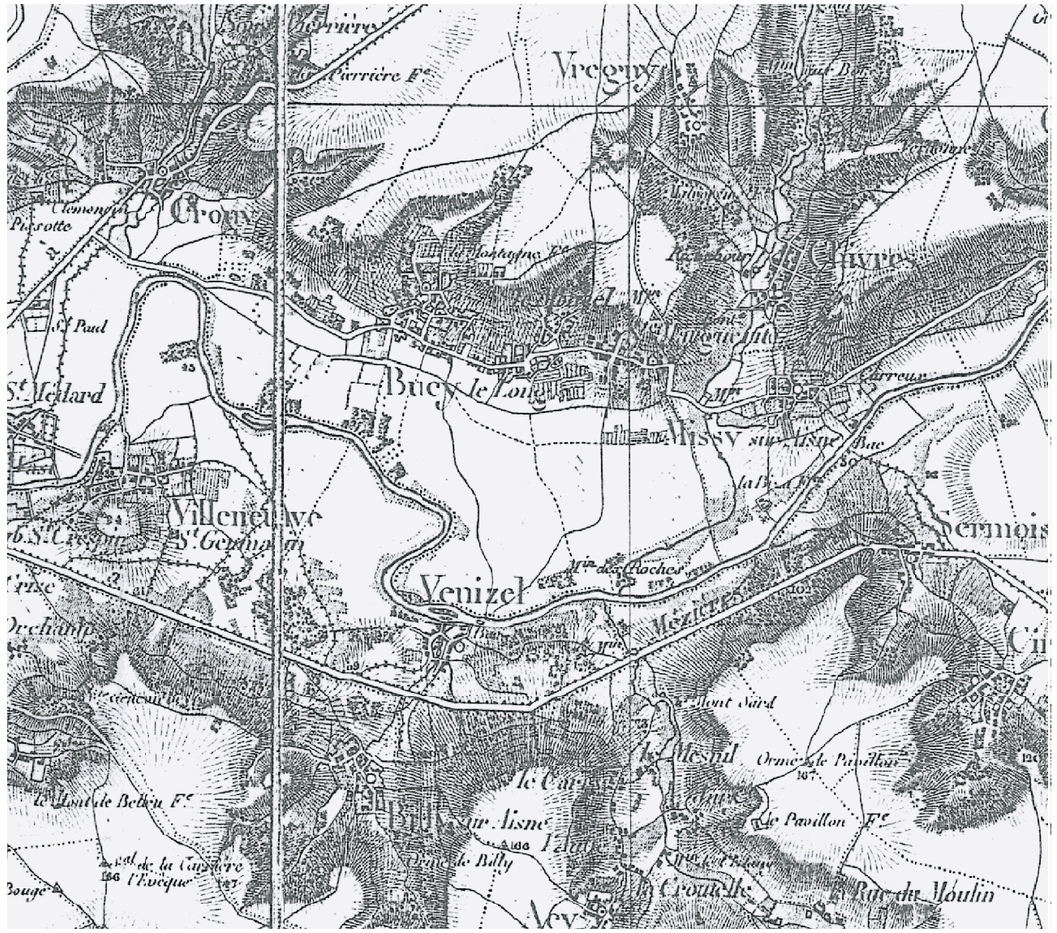

Fig. 330 - Extrait de la carte d'état-major de 1834, au 1/50 000 (agrandie 1,5 x).

un triangle (*cf.* figure en fin de journal de fouille, plan du 23 mars 1915). Or les fouilles de 1991-1993 ont mis en évidence, parmi de nombreuses structures de toutes époques, un certain nombre de tranchées militaires (fig. 331 haut). Leur tracé correspond strictement d'une part au relevé des positions militaires allemandes réalisé par l'armée française en octobre 1915 (fig. 331 bas) et, d'autre part, au croquis de Hans Niggemmann : l'une d'elle, au nord-ouest du site, vient du nord, c'est-à-dire du village de Bucy-le-Long, pour rejoindre la rivière. Elle se divise peu avant et l'un des tronçons prend une direction ouest-est, parallèle à la rivière, en une série de zigzags successifs. Toutefois, juste après le premier zigzag, s'étend à l'est sur une largeur d'environ 70 m la vaste zone de la grèvière extraite au début des années 1970. À l'ouest de cette zone détruite, la tranchée reprend son cours sur la partie orientale du site, celle du lieu dit "La Fosse Tounise". À l'ouest de la grévière, le premier zigzag est recoupé par une tranchée qui détermine ainsi un triangle dont la valeur militaire est inexistante. Au niveau de ce triangle, plusieurs tombes sont entièrement détruites.

Il est donc assuré qu'on a, avec ce triangle de tranchées et les tombes détruites attenantes, le vestige des fouilles de Hans Niggemann qui, pour l'essentiel, se seraient étendues sur la zone ultérieurement détruite par la grévière. De fait, on peut à peu près faire coïncider cette portion du croquis de l'archéologue avec le plan issu des fouilles récentes (fig. 332). Si l'on considère que la largeur de la fouille allemande, soit soixante pas (*Schritt*), correspondrait à une soixantaine de mètres, environ un quart se serait trouvé dans la zone ultérieurement fouillée en 1991-1993 et le reste dans la zone détruite par la grévière. Par là même, on peut mesurer l'importance de la destruction puisque, au moins à ce niveau, les tombes continuaient ainsi à

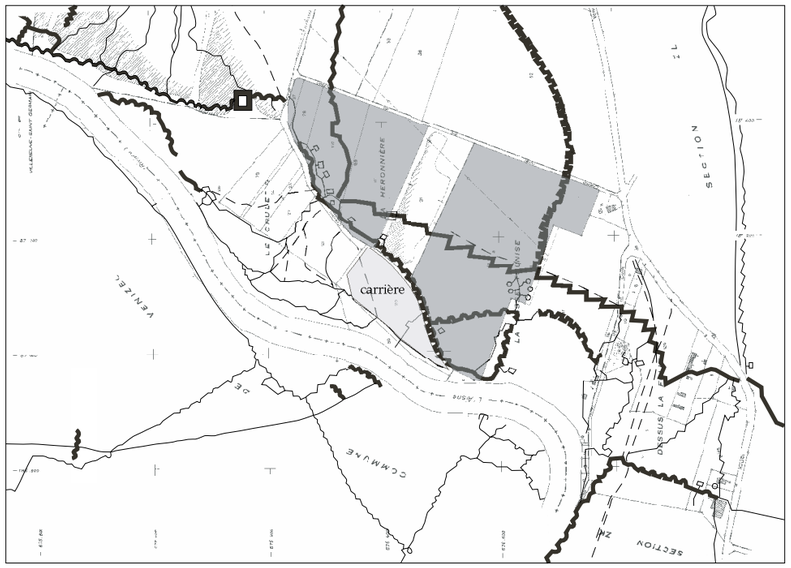

Fig. 331 - En haut : tranchées rencontrées dans l'emprise fouillée de la nécropole ; en bas : extrait de la carte des positions militaires allemandes, relevée par l'armée française le 25 octobre 1915 (Vᵉᵐᵉ armée, « Groupe des canevas de tir », *Service historique de l'Armée de Terre, Château de Vincennes*).

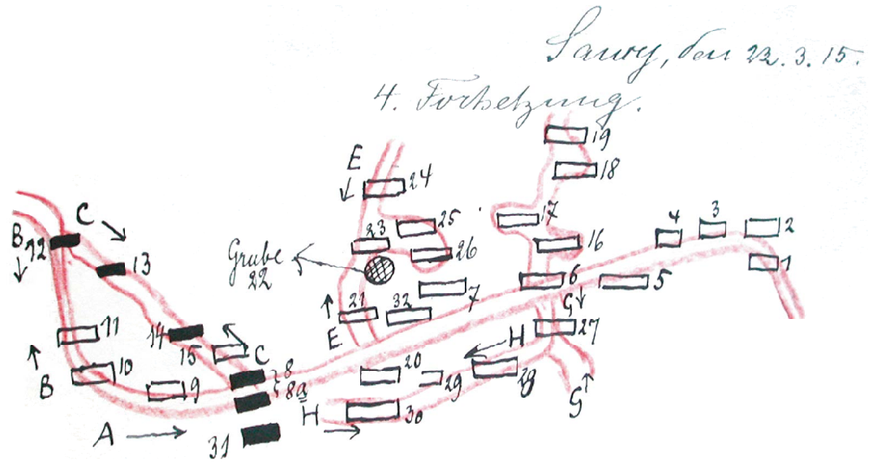

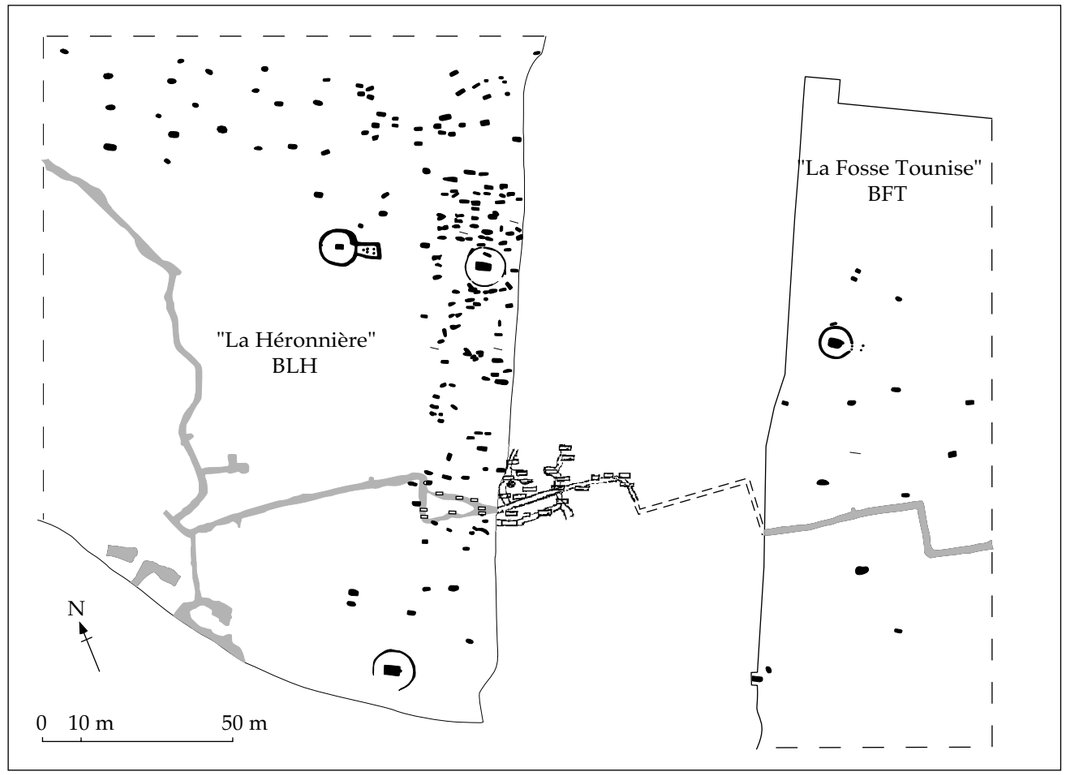

Fig. 332 - Essai de positionnement des fouilles allemandes de 1915 sur le plan de la nécropole.

s'étendre avec la même densité sur au moins une quarantaine de mètres vers l'est. On remarque aussi que les tranchées allemandes sont passées à travers l'ensemble de la nécropole en zig-zagant sans le savoir entre un certain nombre de tombes, d'abord dans le secteur nord-ouest de la nécropole, puis juste avant la zone des fouilles, enfin dans toute la zone de "La Fosse Tounise". Hans Niggemann avait soupçonné l'existence d'une vingtaine de tombes supplémentaires, mais pas de trois cent au moins !

COMBINAISONS DE MOBILIER

Hans Niggemann a répertorié 33 « lieux de trouvaille » (*Fundstellen*) qu'il considère comme des tombes, ainsi qu'une fosse-dépotoir à côté de la tombe 22, pour lui contemporaine du site mais sur laquelle nous n'avons pas d'informations. Sur ces 33 tombes (tab. CXIX), trois (N2, 3, 29) n'ont apparemment ni mobilier, ni vestiges osseux, même si le fouilleur interprète, pour les deux premières, certaines anomalies de la coupe comme des traces de récipients décomposés. Le bon état des céramiques dégagées dans les autres tombes ne plaide pas pour cette hypothèse et ces trois structures ne sont sans doute pas des tombes. Sur les 30 restantes, 11 ont été perturbées, soit à date ancienne, soit lors du creusement de la tranchée militaire (dans ce dernier cas, il s'agit notamment des n° N1, 8, 8a, 9, 10, 11, 12, 20). Parmi les tombes perturbées, certaines n'ont aucun mobilier retrouvé (N1, 8, 8a, 12, 14, 20, 26), d'autres ont livré de la poterie (N9, 10, 11, 19). Il n'existe que quatre tombes intactes avec de la poterie pour seul mobilier (N14, 22, 25, 31) et aucune tombe intacte sans mobilier.

Deux tombes seulement contenaient des armes, la tombe N27 avec trois pointes de lance et la tombe N32, celle d'un enfant, avec une pointe de lance ; l'épée n'est pas attestée. Enfin, 13 tombes contiennent des parures annulaires, dont cinq avec des torques. La plupart de ces tombes contiennent des bracelets, à l'exception de la tombe N30 (qui a un torque seul), de la tombe N21 (sans torque et avec seulement des traces de bronze sur le radius gauche) et la N13, qui ne possède que trois anneaux de fer posés au niveau du bassin. Une tombe (N16) est susceptible d'avoir contenu une fibule : le fouilleur parle d'attache de manteau en bronze et donne, dans un cas, un croquis allusif ; mais l'objet a disparu. On connaît aussi dans la tombe N7 l'existence d'un petit anneau en bronze, peut-être torsadé, et de deux petits tubes de bronze posés sur la poitrine. Deux tombes à parures contenaient des outils en fer mal identifiés : la tombe N15, avec une tige de fer, la tombe 16 avec une autre tige de fer, un ciseau et une fusaïole en terre.

En résumé, il existe 13 tombes à parures (avec le cas particulier de la tombe N13), 2 tombes à armes et 15 tombes sans armes ni parures, dont 11 perturbées. Cette proportion est comparable aux autres nécropoles de la région (Demoule 1999 , p. 195, tab. 11.8), si ce n'est un plus faible nombre de tombes à armes, mais sur un effectif réduit. Au vu des (rares) nécropoles où l'analyse anthropologique a pu être croisée avec celle des combinaisons de mobilier (Demoule 1999, p. 191-196), mais aussi des résultats sur le reste de la nécropole, l'ensemble des tombes à parures annulaires en bronze est féminin, les tombes à armes sont masculines et les tombes

TOMBES À PARURE		sans accessoires	avec accessoires	TOTAL
avec torque	avec deux bracelets	5, 6	7 (tubes anneaux), 16 (« attache »)	
	avec un bracelet			
	sans bracelet	30		
sans torque	avec deux bracelets	17, 24, 28		13
	avec un bracelet	18, 21 (traces), 23 (traces)	15 (anneau)	
	sans bracelet		13 (anneau en fer)	
TOMBES À ARMES		27 (lances), 32 (lance)		2
TOMBES À OUTIL		(*cf. supra* 15, 16)		
TOMBES AVEC POTERIE SEULE		14, 22, 25, 31		4
TOMBES INTACTES SANS MOBILIER				
TOMBES PERTURBÉES AVEC POTERIES		9, 10, 11, 19		4
TOMBES PERTURBÉES SANS MOBILIER		1, 8, 8a, 12, 14, 20, 26		7
TOTAL GÉNÉRAL				30

Tab. CXIX - Combinaisons de mobilier dans la nécropole de Bucy-le-Long, fouilles Niggemann. Les chiffres correspondent aux numéros des tombes ; les numéros soulignés correspondent aux tombes d'enfants.

sans parures ni armes comprennent au maximum 20 à 30 % de femmes. Généralisée à l'ensemble des nécropoles du groupe Aisne-Marne, cette répartition donne un équilibre entre les deux sexes. Dans ce cas précis et sachant que les identifications anthropologiques de Niggemann sur le terrain sont visiblement erronées, la proportion serait très déséquilibrée si l'on exclut du décompte les tombes perturbées. Si, en revanche, on y inclut l'ensemble de ces 11 tombes en les considérant comme sans armes ni parures, on aboutit à un rapport entre les sexes strictement équilibré. Quant aux âges, trois tombes d'enfants sont mentionnées (N17, 23, 32), ainsi qu'une tombe d'adolescent (N25).

PRATIQUES FUNÉRAIRES

Les pratiques funéraires ne diffèrent pas de celles connues pour le groupe Aisne-Marne et, en particulier, de celles observées dans les fouilles récentes de Bucy-le-Long "La Héronnière" et de la nécropole proche de Pernant. Le défunt est en décubitus dorsal, à l'exception d'une tombe fléchie sur le côté, d'ailleurs la seule tombe d'adulte avec armes (tombe N27) et d'une autre, très perturbée (tombe N8). La poterie est présente dans la plupart des tombes, à l'exception des sept tombes détruites et sans mobilier ; il n'existe pas de tombe intacte sans poterie. On note l'abondance des assiettes, utilisées comme couvercle à plusieurs reprises. Pour la dizaine de tombes où la position des récipients est connue, ils se trouvent soit à la tête, soit le long des bras. La position aux pieds n'est pas attestée, une particularité propre à l'Aisne, et on note un vase au bassin et un autre entre les jambes. Aucune de ces positions n'est corrélable avec un autre trait. La présence d'ossements d'animaux, identifiés une fois comme du porc, n'est signalée que dans deux tombes (N16, N21), mais cette rareté peut tenir aux conditions de fouille. Les remarques du fouilleur sur la probable existence d'un coffrage protégeant l'inhumé, déposé ainsi dans un espace non colmaté, ont été soulignées plus haut.

Fig. 333 - Torque à jonc torsadé, BLH N30-4741b (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

Fig. 334 - Torque à jonc torsadé à agrafe triangulaire, BLH N16-4730b (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

- VIII.5 - ASSOCIATION DES TYPES ET CHRONOLOGIE

PARURE ANNULAIRE ET ÉLÉMENTS DU COSTUME DE BUCY-LE-LONG AU MUSÉE DE BERLIN : LA COLLECTION NIGGEMAN (CB)

Treize tombes à parure annulaire et/ou accessoires de vêtement ont été fouillées par Hans Niggemann, mais nous déplorons malheureusement le perte du mobilier de 8 sépultures (N5, N13 - anneaux en fer -, N15, 18, 24, 28, 21 et 23 - on a, pour ses deux dernières, une simple mention de traces de bronze sur les os au niveau des poignets).

Quatre torques et sept bracelets en alliage base-cuivre ont donc été identifiés comme provenant de Bucy-le-Long au musée de Berlin.

Considéré en tant qu'ensemble, et sans la documentation miraculeusement conservée, il aurait sans doute été impossible d'attribuer ces objets à cette nécropole. En effet, et au premier abord, ils ne présentent pas les caractéristiques propres aux parures de Bucy-le-Long (grands diamètres - pour les dimensions générales et pour les joncs - prédominance des joncs torsadés pour les torques, quasi-absence de bracelets torsadés) si ce n'est par la présence de petits tubes en tôle de bronze fréquemment observés lors des fouilles récentes.

LES TORQUES

En ce qui concerne les torques, un seul grand diamètre vient ajouter un individu à un sous-type rare à Bucy-le-Long (type 322), comme ailleurs, des grands torques ouverts à crochet. Massif, d'un diamètre qui atteint les 193 mm pour l'objet et varie entre 6 et 7 mm pour le jonc torsadé en symétrie 4, le torque de la sépulture N30 (fig. 333) est le parfait intermédiaire entre les torques à œillets encastrés toujours en symétrie 4 (type 321) et ceux, toujours en symétrie 2 à plaque d'agrafe (type 41). Son pendant le plus proche est le torque de BLH 058. La torsade du jonc est relativement lâche et irrégulière, présente de nombreux accidents de torsion (fissuration) et, morphologiquement, se rapproche plus de celle des torques à section rectangulaire que des joncs à fort diamètre carré, et resserrés, si caractéristiques de Bucy-le-Long. Si son fermoir reste massif, comme le sont généralement ceux des torques à œillets encastrés, il a manifestement d'une fonction plus décorative. La plaque est orientée vers l'extérieur de l'objet et porte une croix incisée complétée par de petites incisions perpendiculaires au jonc. Le crochet, lui aussi décoré d'incisions, rappelle le décor sommaire qu'on a pu observer sur le torque de BLH 208. D'une manière générale, ces torques sont, dans leurs grandes lignes morphologiques, relativement fréquents dans l'Aisne-Marne et sans répartition géographique préférentielle. Cet individu se distingue surtout par son décor et l'orientation du fermoir dont on peut trouver un exemple équivalent sur le torque de la sépulture 30 de Villeneuve-Renneville "Le Mont Gravet" (Marne).

Le torque de la sépulture N16 ajoute un individu aux 5 torques torsadés à agrafe triangulaire déjà présents à Bucy-le-Long, un type particulièrement commun dans l'ensemble du domaine Aisne-Marne (fig. 334). Il observe la règle qui veut que les plaques d'agrafes sont, à Bucy-le-Long, toujours triangulaires et toujours orientées vers la face externe de l'objet. Il présente une seule caractéristique qui lui est propre c'est le resserrement des spires de la torsade, particulièrement important puisque le pas (mesure d'un tour de la torsade) est inférieur à 4 mm (un seul autre exemplaire à été mesuré à Beine, "L'Argentelle", dans le département de la Marne).

Les deux individus suivant (sépultures N6 et N7) sont des torques à jonc lisse et à tampons. Tous deux font partie de la catégorie des tampons coniques, c'est-à-dire dont le diamètre excède celui du jonc. Il n'existe à Bucy-le-Long que deux torques appartenant à cette catégorie, déjà un peu atypiques si on les compare aux autres représentants d'un type fortement représentée sur l'ensemble du domaine de l'Aisne-Marne. Les deux torques de la collection Niggemann n'échappent pas à cette règle. Celui de la tombe 6 possède un jonc de section circulaire non décoré et ses tampons semblent avoir été rapportés comme tend à le prouver leur extrémité, légèrement

concave. Cet assemblage probable n'est cependant aucunement sensible à la jonction avec le jonc. Leur profil est renflé et leur décor se limite à quelques lignes incisées de part et d'autre de ce renflement.

Les tampons du second torque, celui de la sépulture N7, possèdent un profil très différent : cannelé et de contour anguleux. Hormis la technique et l'exécution (ils ne sont pas assemblés), ils s'apparentent à ceux du torque de BLH 463. Une autre particularité le rapproche d'ailleurs de ce dernier : un décor incisé sur la face externe du jonc qui est ici non pas de section naviforme mais carrée. Ce décor est d'ailleurs présent sur les 4 angles de la section et exécuté entre deux lignes par répétition d'incisions obliques. Si, pour ces deux torques, les décors sont visuellement proches, la technique est différente. On notera que les torques à section carrée sont très rares : deux autres exemples ont été inventoriés jusqu'ici dans l'Aisne-Marne. Parmi eux, le torque de la sépulture 49 de Fère-en-Tardenois, "Sablonnière", est particulièrement proche de celui de Bucy-le-Long. Le second exemple provient des anciennes fouilles de Frédérique Moreau à Cierges, "Caranda", sépulture 28. Ces deux nécropoles sont situées, non loin de l'une de l'autre, dans la vallée de l'Ourcq (Aisne).

Le torque de la sépulture N6 appartient lui aussi à un type rare, peu codifié et dont les tampons ne sont généralement pas assemblés et prennent des formes assez variables.

LES BRACELETS

Sur l'ensemble du corpus de bracelets jusqu'ici inventoriés à Bucy-le-Long, un seul possédait un jonc torsadé. De plus, il était un peu particulier de par sa technique de fabrication. Parmi les 7 bracelets de la collection Niggemann, on en compte 3 torsadés : un paire identique dans la sépulture N16, associés au petit torque torsadé à agrafe et un supplémentaire, dépareillé et associé à un torque à tampon. Si l'on en croit les indications du fouilleur, à ce chiffre, il faut ajouter deux bracelets torsadés dans la sépulture N27 (ainsi qu'un anneau torsadé dans la sépulture N6).

Le bracelet issu de la sépulture N6 (fig. 335) se rapproche de celui de BLH 045, non pas par sa technique, car il est clairement mis en forme mécaniquement, mais par le fait que le jonc a pu être récupéré sur un autre objet. Les extrémités ne présentent aucun aménagement, le jonc a simplement été sectionné sans qu'intervienne aucune volonté de masquer la coupure. L'extrémité droite ressemble à une cassure intervenue en cours de fabrication, le long de l'axe de torsion.

Les deux bracelets torsadés de la sépulture N16 (fig. 336) ont des extrémités moulurées. Cinq individus sur les sept bracelets de la collection

Fig. 335 - Bracelet torsadé, BLH N6-4724d (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

Fig. 336 - Bracelet torsadé à extrémités moulurées, BLH N16-4730d (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

présentent cette même caractéristique sachant qu'elles sont relativement rares dans le reste de la nécropole (environ 13 %). Les spires de cette paire sont identiques, relativement irrégulières et peu resserrées, en contradiction avec le torque auxquelles elles sont associées. La torsade de ces deux objets est usée en face intérieure et extérieure, et comme le reste des objets, portent les stigmates d'un usage continu.

La paire de bracelets de la tombe N17, eux aussi aux extrémités légèrement moulurées, possèdent un jonc de section ovale. Proche du type 2422 par leur section, ils ont pu l'être par leur décor. Ce décor, composé principalement d'incisions annulaires, est trop mal conservé pour que l'on puisse en déceler l'organisation. À Bucy-le-Long, les bracelets à extrémités moulurées et décor couvrant

sont peu représentés (type 511 à 13) et présentent tous des sections un peu spéciales (naviforme, particulièrement fine ou massive).

Le second bracelet de la tombe N6, associé au bracelet torsadé, est d'un type inconnu à Bucy-le-Long : extrémités moulurées, jonc à section circulaire et ne portant aucun décor.

Enfin, le bracelet de la sépulture N7 est très proche de ceux de la sépulture N17. Le jonc à tendance à devenir de section ovale, le décor semble de même type mais aussi mal conservé. Les extrémités, indifférenciées, le classe plus clairement dans le type 2422 déjà bien représenté dans la nécropole.

Enfin, Hans Niggemann fait mention d'un bracelet à petits tampon et section quadrangulaire pour la sépulture N15. Les sections quadrangulaires pour les bracelets comme pour les torques sont relativement rares et associées à d'autres types de fermetures à Bucy-le-Long (BLH 013 : crochet, BLH 113 et 133 : extrémités indifférenciées).

AUTRES

Malheureusement nous n'avons aucune trace de l'attache (probablement une fibule) de la tombe N16, et des 2 tubes associés à un anneau torsadé de la tombe N7. Mais la présente de tubes, comme on l'a dit, est particulièrement caractéristique de la nécropole (9 cas de sépultures ayant livré des tubes en tôle de bronze et surtout peu d'autres exemples dans le domaine). On remarquera que le nombre de tubes dans une tombe implique généralement le même nombre d'anneaux, ce qui n'est pas le cas ici. La proposition d'Hans Niggemann concernant leur usage, ornant les extrémités d'un cordon, est tout à fait plausible si l'on exclue l'hypothèse que tubes et anneaux formaient, ensembles, un système d'attache.

LE CONTEXTE

Hormis la fréquence de parures torsadées, les associations de parures de la fouille Niggemann ne présentent pas de particularités en soi. Les associations torques-bracelets déjà observées à Bucy-le-Long : c'est-à-dire un torque associé à un ou deux bracelets et un ou deux bracelets seuls, sont représentées. On compte un cas de torque sans bracelet (sépulture N30), cas relativement rare puisque qu'il n'existe dans les ensembles fouillés récemment que 4 autres exemples, dont le cénotaphe (BLH 438).

L'état d'usure des torques est relativement peu marqué, à l'exception du torque N6, peu détérioré et N30 dont la nature interdit la détermination.

On notera pourtant les bracelets dépareillés de la sépulture 6 (deux cas seulement jusqu'à présent à Bucy-le-Long). L'état d'usure du bracelet torsadé est faible, par rapport à l'ensemble des autres bracelets qui présentent, dans leur totalité un état d'usure très prononcé. La morphologie particulière du bracelet torsadé de la sépulture 6, on l'a dit, laisse supposer une récupération. Le fait que le second bracelet soit fortement usé, corrobore l'hypothèse du remplacement d'un objet perdu ou brisé. Dans ce cas de figure, le fait que les deux bracelets ne sont pas identiques s'explique parfaitement. Les fouilles récentes de Bucy-le-Long n'ont livré que deux parures dépareillée dont l'une est composée de types qui semblent exogènes et dont l'autre s'explique par la chronologie.

Les bracelets de l'enfant de la sépulture N17, n'ont pas subi de réadaptation (extrémités croisées) fréquemment observée pour les tombes d'enfants de la nécropole. Ils présentent cependant un état d'usure important, comme c'est le cas pour 9 panoplies d'enfants sur les 14 dont on a pu évaluer l'usure. Le cas d'un enfant avec deux bracelets sans torque est relativement rare à Bucy-le-Long puisqu'on ne disposait à présent que de 2 exemples (BLH 367 et BLH 17), la grande majorité des enfants ne portant qu'un bracelet comme cela semble être le cas dans la sépulture N23.

D'une manière générale, la présence de petites parures torsadées, de torques à petits tampons, de décors annulaires sur les joncs des bracelets corroborent l'hypothèse de l'appartenance de cet ensemble « Niggemann », si on peut le considérer comme tel, aux premières phases de la nécropole, à savoir l'Aisne-Marne IIB-C. La particularité de ses parures s'explique, sans doute, en grande partie, par cette situation chronologique.

LES RÉCIPIENTS CÉRAMIQUES DE BUCY-LE-LONG AU MUSÉE DE BERLIN : LA COLLECTION NIGGEMAN (SD)

La poterie est présente dans la plupart des tombes, à l'exception des sept tombes détruites et sans mobilier ; il n'existe pas de tombe intacte sans poterie. Parmi les sépultures présentant des récipients céramiques, de nombreuses sont incomplètes, une partie de ce mobilier ayant disparu. De même, quelques vases conservés au musée de Berlin et provenant de cette nécropole ne peuvent être attribuées à un ensemble précis (fig. 337).

LA TYPOLOGIE CÉRAMIQUE

Les récipients carénés à cols y sont les plus nombreux, 16 en tout, dont 9 répartis dans 6 ou 7 sépultures. Parmi ces derniers, on observe des formes hautes larges (CCL 12, 21 et 22, vase BLH N18-4735), des formes hautes élancées (CCE 11, vase BLH N21ou N22-4739, CCE 21, vase BLH N21-4738c, fig. 338), CCE 22, vase BLH N21-4738b) et

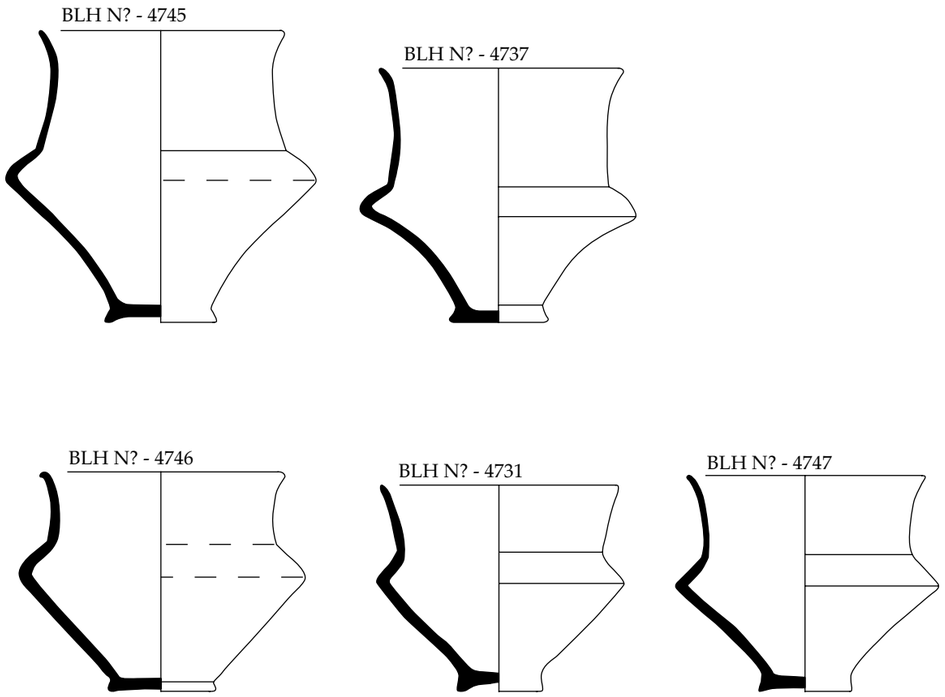

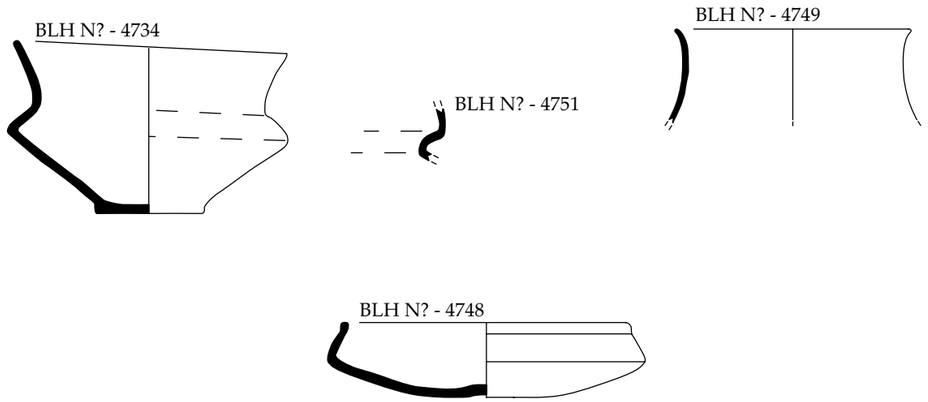

Fig. 337 - Récipients de structures indéterminées provenant des fouilles Niggemann.

des formes trapues (CCT 1, vases BLH N17-4734, BLH N7-4725d fig. 339). Les formes hautes larges et élancées sont caractéristiques des phases 2 et 3 de la nécropole, soit du Aisne-Marne IIB et IIC. On rencontre également des formes classiques, comme les situles carénées sans col (CSH 111, vase BLH N14-4728) et les assiettes carénées qui perdurent essentiellement des phases 2 à 4 du site (CSB 2312, 2322). Malheureusement, ces formes ont souvent disparu et seuls quelques croquis nous sont parvenus.

On trouve également des vases à épaulement convexe sans col. Le type SSL 21 (BLH N27-4740e) se caractérise par une forme haute large présentant un épaulement haut peu marqué et un profil sinueux. Cette forme apparaît dès la phase 3 dans la riche tombe féminine BLH 113, située non loin de la zone fouillée par Hans Niggeman. D'autres formes à épaulement convexes sont identifiables, comme le récipient SCF 123 remarquable par son épaule médiane, sa panse ovoïde et son petit col (BLH N21-4738a). Ce type perdure durant toute la

Fig. 338 - Vase miniature caréné à col de forme élancée, BLH N21-4738c (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

Fig. 339 - Vase caréné à col de forme trapue, BLH N7-4725d (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

seconde moitié d'occupation du site, dès la phase 3, et sa corrélation à des vases carénés à col tendrait à confirmer sa phase d'apparition à la fin du Aisne Marne IIB ou début du Aisne-Marne IIC.

Parmi le mobilier conservé à Berlin, certaines formes s'intègrent dans la typologie établie et permettent d'affiner cette dernière.

Le récipient BLH N16-4730f (fig. 340) à épaulement convexe, à fond plat, et col droit se

Fig. 340 - Vase à épaulement convexe et col droit, BLH N16-4730f (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

différencie du type SCF 21 par une panse sphéroïde et non ovoïde. Cette différenciation devrait permettre ainsi d'affiner le type SCF 2, avec de nouveaux critères ; niveau 5 : à panse ovoïde ou sphéroïde et niveau 6 : à fond plat ou à piédestal.

Les récipients (croquis) des sépultures BLH N6 et N8 ou N9 et N31 à épaulement convexe marqué sans col, de forme haute élancée se différencient du type SSE 2 par un profil simple et non sinueux. Là aussi, cette différenciation devrait permettre d'affiner le type, avec un niveau 4 : à épaulement marqué et un niveau 5 : à profil simple ou sinueux.

Enfin le récipient (croquis) de la sépulture BLH N14 à épaulement convexe, à grand col ouvert et panse sphéroïde se différencient du type SCF 112 par une forme trapue et non haute. Tout comme précédemment, cette différenciation devrait permettre d'affiner le type, avec un niveau 7 : forme haute ou trapue.

LES DÉCORS CÉRAMIQUES

Le mobilier céramique déposé dans ces sépultures est comparable à celui trouvé dans les tombes fouillées de1971 à 1994, d'un point de vue typologique et technologique. En effet, les techniques de montages et de finitions, les techniques décoratives sont similaires. Pour ces dernières, on retrouve, entre autre, sur un vase caréné à col, une frise à métope discontinue de treille et une frise à métope discontinue de croix de Saint-André. Ces motifs rencontrés sur différents vases (BLH 062-04, 152-11, 207-14, 432-10 BFT 150-07) sont pour la

Fig. 341 - Vase caréné à col, décoré de motifs incisés, BLH N21-4738b (*Museum für Vor-und Frühgeschichte-SMBPK, Foto Claudia* Pamp).

première fois à Bucy-le-Long, associés ensemble sur un vase caréné à col (BLH N21-4738b, fig. 341). Le décor plastique de cordon, soulignant la jonction entre l'épaule et le col du vase BLH N16-4730f était déjà inventorié au sein des vases convexes à col, soulignant les parties anatomiques de ces derniers.

LA CÉRAMIQUE FUNÉRAIRE,
UNE CÉRAMIQUE DU VIVANT

On trouve également sur ces vases des traces d'utilisations, sous forme de traces de corrosions internes en cupule (BLH N16-4730f, BLH N ?-4738a) ou de traces d'usure. Ces dernières se caractérisent par de légères traces d'abrasions au niveau des fonds (BLH N ?-4746, N7-4725d, N18-4735, N27-4740f), des épaules (BLH N7-4725d, N16-4730g, N17-4734, N18-4735, N21 ou 22-4739), des lèvres (BLH N17-4734) ou de petits éclats au niveau des lèvres (BLH N21 ou 22-4739) ou des pieds (BLH N21-4738c). Ces traces sont liées à une utilisation fréquente de ces récipients, aux produits conservés en leur sein, et confirment ainsi le caractère usuel de cette vaisselle.

Comme pour le mobilier métallique, on observe dans certain cas (BLH N19) des tentatives de récupération. Il s'agit ici d'un vase caréné abrasé au niveau supérieur pour masquer la perte du col. Cet exemple n'a malheureusement pas pu être observé *in situ*, mais sur croquis. Nous avions cependant, déjà mis en évidence de telles tentatives de réparation sur d'autres récipients (BLH 006-02, 022-02 et 025-03).

LES ASSOCIATIONS D'OBJETS

L'érosion de la documentation (mobiliers disparus, croquis schématiques) interdit toute comparaison à l'analyse du service de table réalisée chapitre VII. Cependant nous constatons quelques combinaisons préférentielles.

Les vases carénés à col sont souvent déposés ensemble associés les uns aux autres. Les récipients de consommation individuelle de type gobelet caréné à col sont associés à des récipients de consommation individuelle ou de présentation de plus grand volume. On remarque ainsi un gobelet caréné à col associé à un vase de plus grande contenance et de la même famille dans la riche sépulture féminine BLH N7 (parure annulaire riche + accessoires vestimentaires), mais également dans la sépulture BLH N21 ou, là, le gobelet a été retrouvé dans un vase à petit col et épaulement convexe. Cette localisation remarquable du gobelet dans un récipient de plus grande taille avait déjà été largement observée (chapitre V.1).

On peut noter l'abondance des assiettes carénées, utilisées comme couvercle, à plusieurs reprises. Dans un cas, la sépulture BLH N16, nous constatons d'ailleurs sur un croquis, une assiette comportant une autre assiette en couvercle. Cette association avait déjà été remarquée dans trois cas (sépultures BLH 062, 331 et BFT 224), mais, ici, il est également mentionné un *scalptorium* déposé dans une assiette, et seules ces dernières correspondent à la description. L'association directe d'un *scalptorium* ou d'un élément de toilette à une assiette est classique, mais la présence d'un couvercle en céramique sur un tel ensemble est tout à fait inhabituelle.

CONCLUSION

L'étude complète du mobilier céramique de Bucy-le-Long conservé au musée de Berlin et les croquis réalisés par Hans Niggemann permettent d'affirmer que la typologie, de loin, est clairement Aisne-Marne IIB-IIC, à l'exception d'une possible situle arrondie et impressionnée (n° 31), qui pourrait être Aisne-Marne III. Il est, par contre, difficile au vue de la documentation d'affiner cette fourchette chronologique excepté pour les tombes BLH N21 et N27 ou les récipients semblent plutôt correspondre à un faciès Aisne-Marne IIC (types assez convexes, SSL 21 et SCF 123).

Seule la sépulture BLH N16 présentent un récipient à épaulement convexe à col de forme trapue, avec un décor de cordon qui pourrait éventuellement appartenir à une phase plus récente ou Aisne-Marne IIIA. Cependant, on note, associé à ce récipient, un vase caréné à col de type CCL 21 de datation indéterminée et des assiettes carénées qui perdurent du Aisne-Marne IIA au IIIA. Il semble donc judicieux de proposer une datation lâche de cette sépulture comprise entre le Aisne-Marne IIC et IIIA.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, l'étude du mobilier conservé à Berlin a permis d'une part de sauver et d'interpréter une documentation qui était restée inutilisée depuis près d'un siècle et, qui plus est, aurait été détruite en 1971-1972 si cette fouille n'avait pas eu lieu. Ce sauvetage a été permis par l'extrême minutie de la recherche allemande, depuis la fouille originelle jusqu'aux conditions actuelles de gestion de cette documentation. L'étude du mobilier, très cohérent avec celui des fouilles ultérieures, confirme bien la localisation de ce groupe de tombes au sein de la nécropole plus vaste de " La Héronnière ". Si, par précaution, on n'a pas souhaité inclure les tombes datables fouillées par Hans Niggemann au sein de la sériation générale du cimetière, leur datation, essentiellement dans la seconde et la troisième phase d'occupation (Aisne-Marne IIB et IIC), est également cohérente avec l'analyse spatiale. Ces tombes appartiennent bien au noyau initial de la nécropole, matérialisé sous forme d'une longue bande quadrangulaire d'orientation nord-sud. Plus précisément, elles se rattachent à la quatrième de ces concentrations, de forme grossièrement quadrangulaire, qui subdivisent cette bande (*cf.* chap. VI). Elles montrent donc que le noyau initial, au moins dans sa partie méridionale, se poursuivait plus à l'est sur une quarantaine de mètres, dans la partie détruite en 1971-1972. En ce cas, c'est au moins une centaine de tombes qui auront été ultérieurement détruites. Le fait que Hans Niggemann n'ait pas trouvé d'autres tombes plus à l'est permet d'espérer qu'il avait atteint la limite orientale de ce noyau initial, au-delà de laquelle les tombes sont à la fois plus récentes (phases IIIA et IIIB-C) et beaucoup plus espacées. Seule la tombe 16 pourrait être datée de la phase IIIA, mais il existe aussi quelques rares tombes de cette phase au sein du noyau initial. De même, on peut penser que les fouilles allemandes permettent de confirmer la limite méridionale du noyau initial puisque, dans la zone fouillée en 1991, seul un petit groupe de tombes, principalement de la troisième phase (phase IIC, dont la tombe à char BLH114) se trouvait encore plus au sud.

Ainsi, l'apport le plus notable des fouilles de Hans Niggemann se traduit en terme d'analyse spatiale. Il permet, en effet, de pallier en partie la perte irrémédiable d'informations due aux destructions accomplies en 1971-1972 par l'extraction industrielle de graviers, en fournissant de précieuses indications, spatiales et chronologiques, sur l'organisation de la nécropole. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette fouille singulière.